

Genea24 Généalogie Dordogne-Périgord. Entraide & partage.

Lou Péri Doc



*Bulletin numérique et semestriel
de l'association "Genea24"*

Numéro 01 - Janvier 2016 - Gratuit

Cendrieux

Montpeyroux

Piégut-Pluviers

Sergeac

Lou Péri Doc

Bulletin généalogie et histoire de
Dordogne-Périgord, entraide et partage.
Association « Amicale Genea24 » fondée en 2014.

Siège social : Bergerac 24100.

Site Internet : www.genea24.com

Mail : contact@genea24.com

Téléphone / fax : 02 47 37 64 94

Revue numérique, gratuite, semestrielle.

Directeur de la publication : Lionel Filet.

Rédacteur en chef : Jean-Louis Filet.

Comité de rédaction : Mireille Berger, Bernadette Fondriest, Geneviève Coulaud, Pierre Millet, Nicole Sarreau.

Ont collaboré à ce numéro : Michel Barbissou, Marie Paule Bertrand Blanchard, Didier Bouquet, Sébastien Chaminade, Alain Dumur, Julien Liut, Annie Alice Peyrard, Jérôme Hilaire Rougier, Laurent Soulat.

Crédit photo : Mireille Berger (MB), Geneviève Coulaud (GC), Mireille Deletage (MD), Sandrine Kola Mémin (SKM), Sarah Martial (SM), Pierre Millet (PM), Colette Povéda (CP) Bernard Rigaud (BR), Hélène Sénillon-Roubinet, Catherine Teillac Fayolle (CTF).

Dessin : Didier Eymet.

En couverture : La rivière Dordogne vue de Domme.
Octobre 2010 par Geneviève Coulaud.

Numéro ISSN : 2492-5284 * Siret : 808 669 337 00012.



Piégut-Pluviers



Cendrieux



Montpeyroux



Sergeac

09

Jeanne Baret.

15

Jean Menesplier.

26

Pierre Puiffe.

La petite Histoire.

16

La liste des garçons.

23

Condamnations.

24

Un rapt.

28

Curé en 1905.

29

Des faits divers.

36

La bastonnade.

Lu pour vous.

32

«Mer et Liberté» Ch. Lagarrigue.

33

«Lou Faure» François Eva.

34

Jean Marteilhe.

Mémoire 14-18.

44

Maurice Maury.

47

Jean Bertrand.

Généalogie.

48

Logiciel généalogie.

50

Les Cousins d'Annie & Geneviève.

Légendes, patrimoine, traditions.

14

Grotte sous Fénelon.

22

Le cochon.

41

Lavoirs.

52

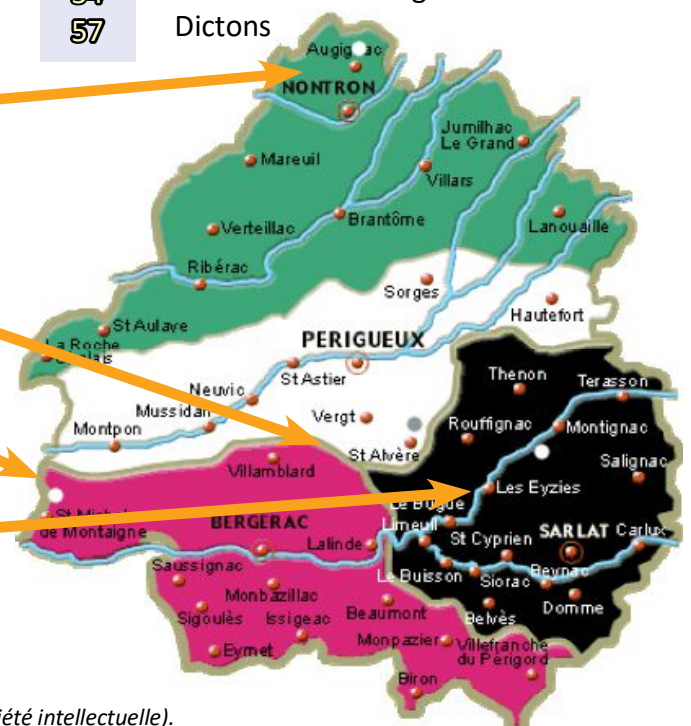
C'est un petit.

54

Recettes de Mère-grand.

57

Dictons



Tous droits de reproduction réservés.

Les actes issus des Archives départementales de la Dordogne font l'objet d'une licence pour l'usage unique du bulletin. La reproduction même partielle des articles et illustrations publiés dans « Lou Péri Doc » est soumise à autorisation suivant la loi du 11 mars 1957 interdisant les copies ou reproductions intégrales ou partielles faites sans le consentement de l'auteur et de l'association. (article L 122-4 du code de propriété intellectuelle).



Jean-Louis et Lionel Filet

Créée par Jean-Louis, la page Facebook de Généalogie Périgord Dordogne était là pour rassembler autour d'une même passion, la généalogie, des personnes d'horizons divers mais ayant une même racine, « La Dordogne » et développer l'entraide et le partage désintéressé.

Au contraire de certaines pages généalogiques sur facebook, celle-ci connut un vif succès auprès des personnes invitées à participer et les discussions aidant, un premier groupe d'une quinzaine de personnes se retrouva pour la première fois autour d'une bonne table dans le pays Bergeracois et décida de créer une association.

Celle-ci porterait le nom de GENEAE 24 et serait la vitrine du groupe Généalogie Périgord Dordogne. Comble de l'ironie le 1^{er} président de cette association serait une personne qui ne pratique pas la passion de l'ensemble des membres, moi.

Les membres décidèrent de mettre par écrit les récits bizarres qu'ils découvraient au fur et à mesure de leurs recherches dans les vieux registres paroissiaux. Ce travail long et fastidieux donna naissance au premier livre de GENEAE 24 intitulé « le Périgord au XVIII^e siècle - chroniques de nos curés de campagne ». On y traite des colères du temps, d'anecdotes, de chroniques, de gens du Périgord et bien d'autres sujets.

Conçu pour être commercialisé à petite échelle, il en a été vendu à plus de 160 exemplaires dépassant largement le cadre du groupe de généalogie.

Au regard des sujets vastes et variés, la Dordogne étant très riche de par ses territoires étendus et divers, le groupe a décidé de s'attaquer à la création d'un périodique pour évoquer les nombreuses trouvailles faites lors des recherches généalogiques.

Voici donc le premier numéro de ce périodique pour lequel j'ai l'honneur de réaliser ce premier édito.

Je souhaite à nos rédacteurs beaucoup de courage et de bonheur à travers leurs découvertes et

à tous une nouvelle année pleine de joie, de bonnes trouvailles et une excellente santé.

Lionel

Septembre 2013 : Création du groupe « Dordogne généalogie » sur Facebook par Jean-Louis Filet. Aujourd'hui rebaptisé « **Généalogie Dordogne-Périgord** ».



Juin 2014 : Sarah est le centième membre.

Juillet 2014 : Sur les hauteurs de Bergerac proche du château de Monbazillac autour d'une table 13 personnes pour la première « **Aminade** ».



Septembre 2014 : Lancement du projet livre, évoqué lors de l'Aminade.

Novembre 2014 : Création de l'association « **Amicale GENE24** »



Les membres fondateurs

Mars 2015 : Le livre : « **Le Périgord au XVIII^e siècle** » est sorti aux éditions BOD.



Mai 2015 : 200^e membre au groupe « Généalogie Dordogne-Périgord » (GDP). Organisation de la deuxième Aminade à Lalinde.



Novembre 2015 : Lancement de deux projets en vue du centenaire 14-18.

Janvier 2016 : 1^{er} Bulletin « **Lou Péri doc** ». Le groupe Généalogie Dordogne-Périgord compte 263 membres.



PIÉGUT PLUVIERS

Par Jean-Louis FILET.

Situation.

La commune de Piégut-Pluviers, c'est le nord, à la limite du département avec la Charente et la Haute-Vienne. Angoulême n'est qu'à 45 kilomètres, bien plus près que Périgueux situé à 65 kilomètres comme d'ailleurs Limoges. Elle est intégrée au parc naturel Périgord –Limousin, fait partie de la communauté de communes du Haut-Périgord, arrondissement de Nontron, anciennement du canton de Bussière-Badil et depuis 2015 canton du Périgord vert nontronnais. Son nom est l'association de deux villages en 1862. La commune de Pluviers devient alors Piégut-Pluviers. PUÈG'GUT en occitan et les habitants sont les Piégutains et les Piégutaines.

Situé sur un plateau peu élevé (entre 200 et 300 mètres) qui fait partie des nombreux chaînons qui s'échappent des montagnes d'Auvergne lorsqu'elles traversent le limousin pour aller se perdre au bord de l'océan. (Source Brard).

Le territoire limité entre les rivières du Bandiat et de la Bonieure, parcouru par de nombreux ruisseaux et parsemé d'étangs dont le plus important à la limite nord est celui de Grolier pourrait lui valoir le titre de pays des mille étangs.

Les lieux-dits sont :

Cabaniers, Château de Puyrazeau, Chez Noyer, La Bonnefond, La Folie, La Lègue, La Maison Blanche, La Malignie, La Noche, La Nosilière, La Renaudie, La Tricherie, La Vigne, Lascaud, Lauterie, Le Cluzeau, Le Moulin de Chez Noyer, Les Champs Fleuris, Les Granges, Les Granges, Les Touilles, Luclas, Montagut, Piégut-Pluviers, Pluviers, Prieuraud, Puygaut, Soulagneux, Tous Vents, Villefaix. (Source Vicomte de Gourgues 1878).



Image du bandeau du site de la commune. site de la mairie : www.piegut-pluviers.com

Histoire

Le lieu est connu depuis l'époque gallo-romaine sous le nom de Podium Acutum. Il se tenait une seigneurie dépendant de Limoges ainsi que la paroisse rattachée au diocèse de Limoges. En 1199, le château sera détruit par Richard Cœur de Lion, peu de temps avant sa mort en avril de la même année alors qu'il tenait le siège de Chalus qui n'est qu'à une trentaine de kilomètres à l'est. Il ne reste aujourd'hui qu'une tour pour témoignage.

Depuis le 13 mai 1642, se tient tous les mercredis un des plus grands marchés du département. Autrefois célèbre pour ses bestiaux, il compte encore aujourd'hui plus d'une centaine d'étals toutes les semaines.

Après la révolution de février 1848, on vote en avril

pour la mise en place de la Deuxième République. En Dordogne (je cite le journal La Croix) de nombreux troubles eurent lieu, les éléments de gauche marquèrent violemment leur sympathie pour les insurgés parisiens. Certaines communes arborent le drapeau noir, les paysans refusent de payer l'impôt. En janvier 1849, des troupes sont envoyées parmi la population dont 180 hommes dans les secteurs de Piégut-Pluviers et les communes environnantes. Avec le coup d'état du 2 décembre 1851, prend fin la plus courte des républiques. Le préfet de Périgueux prévint les troubles par de nombreuses arrestations parmi lesquelles celle du notaire François Gustave Bourdinaud, 32 ans domicilié à Javerlhac qui sera placé sous surveillance. En 1851 un service de poste à la demande du conseil général depuis plus d'un an, entre Angoulême et Nontron avec un bureau à Piégut voit le transfert de celui de Pluviers à Piégut.



Des noms.

La famille de Verneilh-Puyraseau, Jean-Joseph (1756-1839), fut député de la Dordogne et son fils Félix-Joseph (1820-1864), sera historien et archéologue. Pierre-Philippe Niocel (1833-1909), instituteur et érudit périgordin, auteur de deux livres de mathématiques publiés chez Larousse à la fin du Second Empire.

Au recensement de 1846 on compte parmi les notables : Pierre Eyriaud maire, Louis Puybureau notaire, Jeanne Faure, Jean Garrigue, Etienne Boudoire, Jean Boulestin, Jean Delagrangé, Jean Bourrinet Pierre Lavoix, Etienne Boudoire et Léonard Garrigue les aubergistes, Gabriel Aupetit et Marie Chautrand tailleurs d'habits, Pierre Gillet, François Lafarge maréchals, Antoine Larousserie maréchal ferrant, Jean Faure armurier, Jean Duluc maçon, Antoine Geneviève menuisier, François Breton charpentier. Antoine Giry, Pierre Duroulet et Antoine Lavoix marchands, Antoine Boussarie horloger, Jean Bernard cordonnier, André Hebrard sabotier, Pierre Pastoureaux instituteur, Jean Girardie meunier, Auguste Raynaud serrurier, Pierre Bosset teinturier, François Defornel propriétaire fermier qui a 6 domestiques sous son toit ;

Autres noms parmi les plus fréquents : Delage, Deletage, Garrigue, Hardy, Laforge, Marcillaud.



Piégut . Cartes postales, collection privée BR

Population.

En 1846 sont recensés : 348 garçons, 255 hommes mariés, 21 veufs,

315 filles, 249 femmes mariées, 47 veuves soit 624 hommes et 611 femmes pour un total de 1235 habitants, 273 maisons et 275 foyers.

En 1851, la population a légèrement augmenté pour arriver à 1307 personnes. Ils sont tous enregistrés comme « catholique romain » et aussi « français d'origine ». Une centaine de personnes sont propriétaires, 2 personnes recensées comme borgnes et 1 individu ayant perdu un bras.

Aujourd'hui on compte 1244 personnes (en 2012) soit un chiffre équivalent après avoir compté au maximum 1800 habitants en 1900.

A cet inventaire on peut rajouter celui du questionnaire Brard soit 40 ânes, 50 chevaux, 10 bœufs, 200 vaches, 2000 brebis et 400 cochons.

Inutile de préciser que le jour du marché le mercredi est celui où dans les nombreuses auberges on boit le plus de vin.

Les mariages sont au nombre de 10-15 chaque année.



LA MÉNAGÈRE ET LE MEUNIER

CHANSON DU PÉRIGORD

Con moto.

La fenna d'un paoure ho-me Sé lè-vo de ma-
 - ti, Pren soun sat et soun a-zé, S'en vaï drait al mou-
 - li. Don - dain' ma turlu - raine, Don : dain' ma turlu - re.

I

La fenno d'un paoure home
 Se lèvo de mati,
 Pren soun sat é soun azé,
 S'en vaï dret al mouli.

I

La femme d'un pauvre homme
 Se lève dès le matin,
 Prend son sac et son âne,
 S'en va droit au moulin.

Dondaine!
 Ma turluraine!
 Dondaine!
 Ma turluré!

II

— Ai mouli moulinaïré
 Pourioï you morle aici? (1) [loli.
 — Nani certo, madamo, moun mouli a
 — Arri moun azé jusqu'à n'aoutré mou-
 [li!

II

— Ah! meunier qui mouds,
 Pourrais-je moudre ici? [est à l'huile.
 — Non certes, madame, mon moulin
 — Airi, mon âne, jusqu'à un autre mou-
 [lin!

PAUL MOUNET, (de l'Odéon).

Par **Nicole SARREAU.**

Elle est née le 27 juillet 1740 à Comelle en Bourgogne dans la ferme de son père.

Lorsque celui-ci décède en 1762, elle a 22 ans et devient gouvernante chez le Docteur Philibert Commerson, alors âgé de 35 ans. Il est séduit par son intelligence et sa vivacité et lui donne des cours de botanique.

Deux ans plus tard, tout le monde déménage à Paris où Commerson vient d'être nommé botaniste de Louis XVI.

Alors commence un voyage vers les terres australes pour accompagner Monsieur de Bougainville, en qualité de médecin botaniste.

Jeanne ne peut partir. Une ordonnance du 15 avril 1689 interdit aux femmes d'embarquer sur les navires de la marine royale.

Mais Commerson écrit : « on m'a passé un valet de chambre, gagé et nourri par le Roy ».

Jeanne sera son valet.

Il n'y a que deux bateaux pour l'expédition : une frégate « la boudeuse » et le 6 février 1767 à Rochefort, Commerson et Jean Baret, son valet, montent sur une flûte « l'étoile ».

La vie à bord pour Jeanne n'est pas des plus simple. Il faut ruser pour garder le secret.

Mais Vivès, le chirurgien du bord et jaloux du statut de Commerson, commence à avoir des doutes et entretient les rumeurs.

Après Montévidéo et la Patagonie, voilà le détroit de Magellan le 26 janvier 1768 puis Tahiti le 3 avril.

Les Français ne connaissent que le mot « tayo », ami en tahitien. Mais les indigènes en voyant le valet crient aussitôt : « ayenne » ! Soit : femme !

Jeanne doit rester désormais à bord. Bougainville ne réagit pas, même s'il note tous les événements sur le livre de bord ; mais tous savent désormais

que **Jean Baret est une femme.**

L'expédition se poursuit vers l'océan indien. Tout le monde reprend ses occupations car le temps se fait mauvais et les rencontres hostiles.

Le couple débarque à Port Louis le 8 novembre 1768 mais les deux bateaux repartent de l'île les laissant là pour étudier l'histoire naturelle des lieux.

La disgrâce durera trois ans dans une situation financière de plus en plus critique.

Commerson meurt à 46 ans le 13 mars 1773 soutenu jusqu'au bout par son fidèle serviteur.

Jeanne a alors 32 ans et elle est seule sur cette île. Pour survivre, elle ouvre un cabaret billard à Port Louis. Elle rencontre alors Jean Dubernat, périgourdin né à Saint Aulaye le 23 octobre 1735 d'une famille de charpentiers de marine, soldat du régiment d'infanterie royal comtois avec qui elle se marie le 17 mai 1774 à Port Louis (Ile Maurice). Ce mariage lui permettra de rentrer en France en 1776 avec 30 caisses d'espèces botaniques qui iront au Muséum d'Histoire Naturelle. Elle reçoit sa part d'héritage laissé par Commerson et son travail est reconnu officiellement par le roi qui lui accorde une pension de 200 livres.

A 45 ans, elle se partage entre sa Bourgogne natale et Saint-Aulaye en Dordogne au petit port dynamique. Commune rattachée à Saint Antoine du Breuilh en 1824.



Jeanne meurt le 5 août 1807 aux « graves » et est inhumée dans le cimetière de Sainte-Aulaye.

Elle fera d'Archambaud son héritier, le fils de Commerson.

Elle repose au cimetière de St Aulaye près de l'église (il y a aujourd'hui quelques difficultés à retrouver sa tombe) après un tour du monde et un exil de 9 ans. Elle est la première femme à avoir réalisé cet exploit. Jean Dubernard décédera le 18 décembre 1817 aussi à saint-Aulaye , son village natal.

La salle des fêtes de Saint Antoine du Breuilh porte son nom.



CENDRIEUX

Mon village par Mireille BERGER.

Ce village, de près de 600 âmes occupe une situation presque centrale par rapport aux trois villes principales de la Dordogne : à trente kilomètres de Périgueux, trente-cinq de Bergerac, quarante-cinq de Sarlat.

Cendrieux se situe sur le 45ème parallèle Nord, qui passe exactement sur la commune.

Sa superficie de 3126 hectares la classe parmi les plus grandes communes du département.

ORIGINE de CENDRIEUX.

L'origine de Cendrieux, dont la première appellation est SENDARIUS, au 11^e siècle, viendrait du germanique « Sind » ou de l'occitan « sendièr » qui veulent dire « chemin ».

On retrouve également sur d'autres documents anciens le nom de « SENDREOS ». (de la langue d'Oc = Saint-André).

Ce nom évolue au XV^e siècle vers SENDREUS.

C'est à la Révolution que s'est imposée l'orthographe que nous connaissons aujourd'hui, avec un C. Cendrieux ne vient pas du mot Cendre comme le dit la légende.

CENDRIEUX A TOUJOURS ETE HABITE

D'après les objets trouvés sur son emplacement, nous pouvons affirmer que Cendrieux a été habité depuis l'apparition de l'Homme dans notre région, soit 400 000 ans avant JC.



Objets trouvés : outils en silex éclaté, de forme grossière : « le biface »
Hache en silex éclaté (trouvé à la Plantade)

On peut classer ce peuplement en deux grandes périodes :

- Le Paléolithique : depuis environ – 400.000 avant JC

- Le Néolithique : A partir de -10.000 avant JC.

(Nous ne faisons qu'un résumé de ces classifications, pour illustrer ce qui nous intéresse : le peuplement de Cendrieux)

- 400.000 ans avant JC : apparition de l'homme dans notre région. Il s'agit de l'homme du MOUSTIER (du lieu le Moustier, Dordogne)

- 100.000 ans avant JC : le biface évolue, il est taillé, et les outils sont variés : racloirs, grattoirs, scie à bord dentelés : l'homme de Neandertal est apparu sur notre territoire.

- Le climat est polaire, et les animaux qui le peuplent sont les ours, bisons, rennes.

- Serge Maury, archéologue a recueilli aux Brousses une dent de jeune bison, près d'un foyer mis à jour lors d'un effondrement de l'entrée d'une grotte. Des objets en silex y ont été découverts.



Racloir pris en main, le même, posé.

L'homme de Neandertal disparaîtra sans que l'on en connaisse la raison vers 30.000 ans avant JC. Les scientifiques pensent qu'il n'a pas pu avoir de descendance avec la race qui peuplait déjà notre territoire.

De - 30.000 à – 10.000 ans, c'est notre ancêtre direct qui peuple notre région : l'homme de CRO MAGNON. Les techniques artisanales s'enrichissent : il utilise des os d'animaux pour fabriquer poignards et flèches, mais utilise également le silex.

S'il a peuplé Cendrieux, nous n'avons pas retrouvé son extraordinaire création artistique : la peinture sur les parois de grottes, telles LASCAUX, ROUFFIGNAC ...

LE NEOLITHIQUE

Vers l'an 10.000, un réchauffement climatique se produit. Les glaciers reculent, les cours d'eaux démesurément grossis par la fonte des glaciers, prennent peu à peu l'aspect que nous connaissons actuellement.

La forêt apparaît, peuplée de conifères, de bouleaux, d'ormes ...

Les animaux polaires disparaissent vers le nord de l'Europe. L'homme s'adapte à de nouveaux gibiers : sangliers, cerfs, loups ... Il quitte les abris rocheux et construit des huttes. Il perfectionne son outillage et en fait commerce : des haches en dolérite (silex extrêmement lisse et brillant) proviennent du Bergeracois. (Gisement du Treuilh, des Marots).

Il se sédentarise, cultive des graines, et élève des animaux pour se nourrir.

Autre innovation : l'homme découvre la poterie vers 5000 ans av JC. Elle est de plus en plus ornée et raffinée.

(Gisement du Treuilh, chez M et Mme LALOT : très nombreux outils en silex et poterie finement travaillée) Ce gisement a été inventorié par Monsieur CHEVILLOT dans son ouvrage : « Sites et cultures de l'âge du bronze en Périgord »

- 2500 ans JC : le cuivre apparaît, venu de Turquie et d'Iran. Cette industrie cantonnée au Massif central, remonte vers notre région. On apprend alors à allier le cuivre à l'étain pour former le bronze. Une superbe hache en bronze retrouvée au lieu-dit « le trou du Loup » est le seul élément de cet art sur la commune.

L'HOMME CIVILISE

La frontière est tenue dans les différentes classifications de l'évolution humaine. A quel moment parle-t-on de « l'homme civilisé » ?

Si c'est celui qui enterre ses morts, sous des « tumuli », alors le peuple CELTE qui a envahi peu à peu le territoire est l'homme civilisé. Il dresse des dolmens. Il se rassemble pour vivre en groupe.

C'est ce lieu de notre commune actuelle qui est choisi pour devenir l'emplacement du bourg actuel. Sur ce tumulus - terre surélevée - d'où les Hommes peuvent voir l'ennemi de très loin, nous avons retrouvé des morceaux de poteries, des fragments de crânes humains, témoignage de la présence d'urnes funéraires

- Les Celtes introduisent l'usage de la monnaie et un artisanat très riche.



Couvercles d'urnes funéraires trouvées dans l'enceinte du bourg, avec des fragments de crânes humains, lors d'un terrassement.



La toponymie de Cendrieux est utile pour retrouver des traces des Celtes :

Le lieu-dit : le Treuilh de « ialo » (espace découvert),

Vern : vient de « aulnes »,

Le Pech vient de « sommet »

Le Caudou vient de « rigole », « cours d'eau »

La Plantade : « Pierre levée » un dolmen disparu aujourd'hui ?

- Les romains se sont installés en Périgord, notamment à Vezunna, qui allait devenir Périgueux. Ils tracèrent de larges routes. Celle de Bordeaux-Lyon passe à Cendrieux, parfaitement rectiligne dans la partie « Mortemart-Cendrieux ».

Deux lieux dits « La Mouthe » et la « Mothe », encadrent cette route, à 1,5 km du bourg, à l'est ; (Mouthe = tumulus).

Des forges sont exploitées à Cendrieux. La voie romaine permet la circulation du fer coulé sur place (présence de foyers, charbon de bois et cheminée en terre cuite à Testagot, de même l'eau est présente sur place).

A Journiac, à quelques lieues de là, ces forges ont longtemps été exploitées utilisant le fer de la « Ferrassie » à la frontière de Cendrieux - Saint Avit-Journiac.

Ces forges ont été réputées plus tard au XVII^e et XVIII^e pour les boulets de canon qu'elles fabriquaient. Ces boulets partaient par bateaux du port du Bugue.

Les ouvriers qui travaillaient à mouler les boulets étaient des « louchers ». (Ils utilisaient une « louche » pour recueillir le minerai en fusion).

Le bourg de Cendrieux, une « mothe », par sa position, la voie romaine longeant ce lieu, a continué à prospérer pendant ces siècles de « paix antique », jusqu'aux grandes invasions.

- 400 ans après JC, les wisigoths, venus d'outre Rhin, ils s'installent sur notre territoire. Le lieu-dit Testagot vient du germanique « got » garnison, comme le nom même de « Sendarius ».

Une pièce de monnaie est retrouvée toujours dans l'enceinte du bourg à l'effigie de CLOVIS.

- 700 ans Après JC, ce sont les arabes qui remontent du sud et sont arrêtés à Poitiers par Charles MARTEL, comme chacun se le rappelle. Nul doute qu'ils passèrent par notre commune !

LE MOYEN AGE.

Le début du Christianisme :

- Curieusement, peu d'indices sur la période du Moyen âge. Peu d'écrits, donc peu de témoignages. Cependant on sait qu'à partir des IV^e et V^e siècle, le Christianisme se répand dans notre région.

- Mais il faut attendre les XI^e ème et XII^e siècle, pour voir apparaître les paroisses et leurs églises.

L'histoire du village et du bourg de Cendrieux est étroitement liée à celle de l'Eglise. C'est autour de cet édifice que s'est groupé le lieu de vie principal de la commune depuis plus d'un millénaire.

L'évêque de Périgueux, homme d'influence, fait dresser des forteresses sur les terres épiscopales. Celles-ci permettent une protection contre les envahisseurs, surtout les Normands.

- Par plusieurs vagues successives, en 844, puis 849, venant par les embouchures des fleuves et remontant rivières et cours d'eau, les Normands semèrent la terreur jusqu'à Cendrieux. Ils incendièrent Paunat et Cadouin.

Cette époque troublée voit également fleurir châteaux ou clochers fortifiés, aussi bien utiles à la défense militaire, qu'à la protection de la population liée au seigneur de l'endroit.

L'église dans l'enceinte du château est le signe de la ferveur du seigneur pour la religion catholique.

On trouve des références sur Cendrieux dans les notes du missionnaire MOURCIN, prises au cours de ses voyages en France en 1761. MOURCIN écrit : (je cite) :

« Le Château est presque entièrement détruit. Suivant un vieillard, M. CHANTAL, ce château se serait appelé le château de Barbillon.

La tour est carrée, elle paraît remonter au X^e siècle, le clocher du XII^e. L'église était dans l'enceinte du château. »

Fin de la citation.

La bâtisse qui jouxte l'église côté sud, possède bien une tour dont les murs avec meurtrières sont épais de près de 2 mètres à cet endroit.

La maison à droite face à la sortie de l'église, possède également des murs de près de 2 mètres d'épaisseur.

Le fossé qui entourait le château a été remplacé par une route parfaitement circulaire.

A l'entrée est du bourg, la petite place se nommait d'ailleurs « le fossé », comblé dans les années 50.

L'église, avec sa forme très originale, possède un donjon carré, surmonté de créneaux, ce qui prouve son rôle défensif.

Un escalier à quart tournant, pratiqué dans l'épaisseur du mur, permet l'accès à la plateforme de ce donjon clocher.

Un souterrain, dont l'entrée a été murée, derrière l'autel à gauche, permet à la population de se réfugier dans la bâtisse en cas de danger.

Le Seigneur a droit sur les serfs qui travaillent ses terres, mais en contrepartie, il leur doit protection.

L'église, sous la protection de Saint Jean-Baptiste, possède sur son parvis un bas-relief qui représente un pèlerin portant un bâton, ou un guerrier templier muni d'une épée. Une croix de l'ordre de Malte, non conservée lors de la récente restauration de l'édifice, était sculptée dans l'une des pierres du parvis.

Un lieu-dit « le Mongeat » du mot « moine » est le refuge de ces hommes sur la route des pèlerinages.

Jusqu'à la fin de la guerre contre les anglais à Castillon en 1440, Cendrieux, rattaché aux seigneurs de Limeuil, passe du camp français au camp anglais, au gré de leurs alliances.

Pendant cette période agitée, une partie de la façade extérieure nord de la nef subit un feu violent, ce qui a fait rougir ses pierres.

Deux vagues successives d'épidémie de peste déciment la région, réduisant à un quart la population. Les campagnes sont dévastées et abandonnées. Les noms en « ie » indiquent les zones devenues des friches : la « Siguenie », la « Barbanchie » etc ... Les habitants qui ont résisté à la maladie quittent la région. A Périgueux, on retrouve deux familles appelées « Sendrieux » au XIV^e. Le lieu-dit « l'espital de la Malaudaria » disparu aujourd'hui devait être un lieu où on soignait ces malades de la peste.



M B.

LA RENAISSANCE.

Le XVI^{ème} siècle, siècle de paix sur notre commune, voit fleurir un art nouveau : la Renaissance.

On assiste à un essor démographique, aidé par l'implantation de nouvelles familles venues de Bretagne, du Massif central, du sud de la France ... (les noms de famille : Mérillou, du Sud du Massif central en sont un exemple ...)

L'église est remaniée selon le style de l'époque.

Deux chapelles sont ajoutées côté Sud et côté Nord, encadrant la nef.

Mais la paix est de courte durée.

A nouveau en 1562 notre paroisse est confrontée à d'affreux massacres dus aux guerres de religion. Vergt et Cendrieux sont au coeur de ces batailles.

La commune est traversée par les armées des catholiques et celles des protestants.

Elles s'opposent en un terrible combat dans les bois de Vergt, laissant près de 2000 morts, sur les 12000 soldats engagés.

En 1583, une cloche de 750 kg est coulée et montée sur le clocher, dont il faut agrandir l'un des créneaux. Elle est fabriquée en l'honneur de l'archevêque de Toulouse. Cette cloche, classée monument historique, a été restaurée récemment.

Du XIII^e siècle au XXI^e siècle.

Si, en 1789, la révolution est dévastatrice pour le patrimoine religieux, notre église ne souffre d'aucune dégradation. Quelques jacqueries, sans épanchement de sang, sont illustrées par un film qui relate les péripéties d'un cabaretier Louis CHANTAL à son rival DE SENAILLAC, bourgeois de son état et ancien gendarme du Roi, tous deux élus légalement chef de la milice de la paroisse, après la démission de DE SENAILLAC, et sa remise en fonction, sous la pression du maire, MARCILLAUD de Crespiat.

Depuis, la seule modification d'importance sur l'édifice consiste en la construction d'une sacristie côté sud en 1878 et supprimée dans la restauration de l'église, lui rendant son authenticité.

Son dépouillement intérieur contrastant avec l'abondance de décorations qui l'ornaient autrefois, ne fait que magnifier son architecture.

La légende de la grotte sous Fénelon.

A la « grotte sous Fénelon » où vécut pauvrement Sainte Mondane, deux êtres se retrouvaient pour d'innocentes entrevues ; l'épouse du violent et querelleur Sire de Fénelon, Gisèle-Yolande de Beynac et Guy de Vivans de Castelnaud, le jeune page.

Mais un soir, au retour d'une chasse, le châtelain jaloux et ivre les surprend. Il poignarde le jeune page mais glisse malencontreusement dans la rivière et s'y noie.

Gisèle, seule et désespérée, détache une barque, y place le corps du jeune page, monte à ses côtés et se laissant emporter par le courant glisse avec lui dans la mort.

Des bateliers enterreront les corps rejetés par le fleuve.

Mais, à la mi-avril de chaque année, à la « grotte Fénelon » deux spectres surgissent de la forêt. Ils viennent prier pour le repos de l'âme du Sire de Fénelon qui dort sans sépulture au bord de la Dordogne.



DR

Commune de Sainte-Mondane, photo prise sur le site de la commune.



DR

Le tombeau de Fénelon par David d'Angers (1826), cathédrale de Cambrai

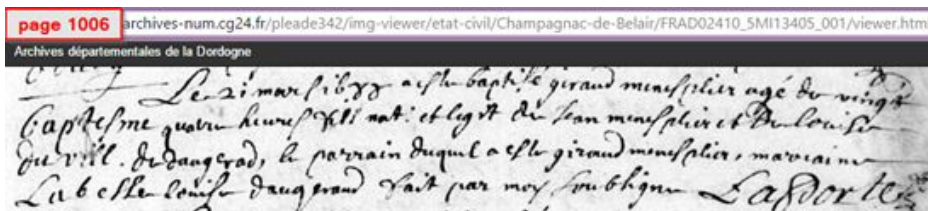
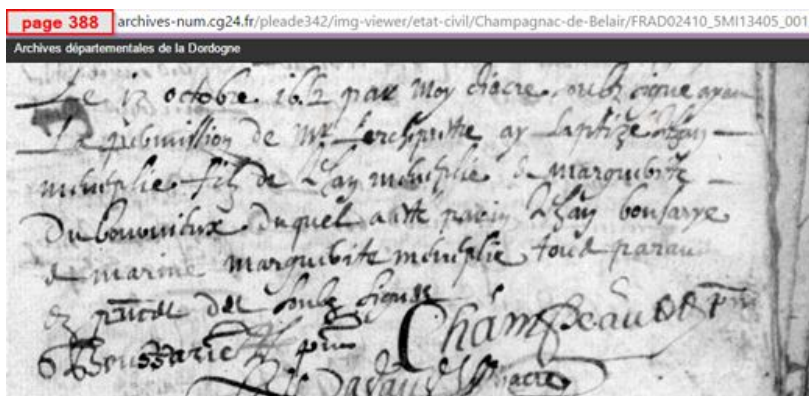
Mon ancêtre : Jean Menesplier (1652-1712).

Par Alain DUMUR

(Identifiant geneanet : dumuralain). Sosa 1668 à la 10e génération.

Jean Menesplier est né le 13 octobre 1652 à Champagnac de Belair. Il est le fils de Jehan et de Marguerite Dubourvieux.

Réf AD 24 Bms Champagnac-de-Belair 5MI13405_001 page 388



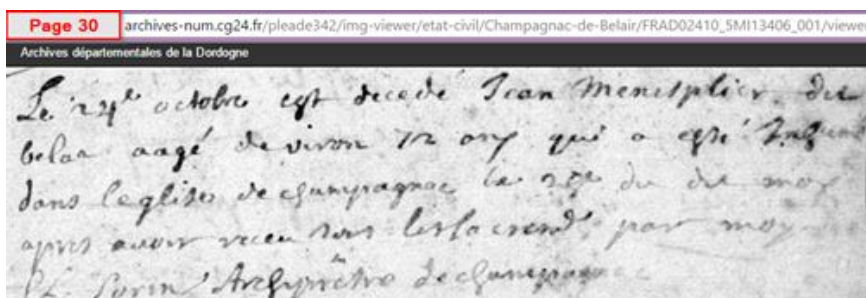
Le 17 octobre 1676, à Champagnac-de-Belair, Il épousera Louise Daugeras (24/03/1655 - 07/08/1722).

Réf AD 24 Bms Champagnac-de-Belair 5MI13405_001 page 1006

Ils auront au moins un enfant : Giraud né en 1688.

Toujours à Champagnac-de-Belair. Son décès aura lieu le 24 octobre 1712. On le dit alors âgé de 72 ans au lieu de 60 ans en réalité.

Réf AD 24 Bms Champagnac-de-Belair 5MI13406_001 page 30



ARCHIVES NUMÉRISÉES

- Cadastre napoléonien
- Cartes de Belleme
- Dénombrements de Population
- Enquête de Cyprien Bizard
- Etat civil
- Registres matricules
- Tables décennales



<http://archives-num.dordogne.fr>

Archives départementales de la Dordogne

Par Jérôme Hilaire ROUGIER.

À l'époque de mon ancêtre Jean Hilaire Rougier (1708+1767), nous avons vu que la paroisse de Saint-Michel-de-Villadeix était régie par le curé et par les syndics de la fabrique. Ces hommes avaient aussi pour tâche d'approvisionner en soldats l'armée du Roi Louis XV et chaque année un certain nombre de paroissiens devaient subir le sort de la milice. Il s'agissait de repérer les hommes célibataires, ou mariés sans enfants, âgés de 18 à 40 ans, mesurant « au moins cinq pieds », susceptibles de grossir les bataillons. Réunis en assemblée par les syndics, les garçons tiraient des billets : ceux qui avaient la malchance de retirer un papier noir étaient enrôlés pour 6 ans et avaient peu d'espoir de revoir un jour leur village. Cette institution impopulaire favorisait les tricheries et malgré l'édit de 1693 qui stipulait que les miliciens ne pouvaient bénéficier « d'exemption d'ordre familial, social, économique ou médical » chaque sortable tentait d'éviter le tirage au sort et les familles aisées achetaient souvent un remplaçant.

Pierre Grellety Duvignal était donc né à Saint-Michel au début du XVIII^e siècle, en 1700, fils de Pierre Grellety et d'Anne Bézenac. En 1729, il était encore au Grand séminaire de Périgueux puis fut ordonné et affecté à la paroisse de Sainte-Marie-de-Vergt. Ce n'est qu'en janvier 1756 que l'évêché le muta à Saint-Michel où il avait encore de nombreux parents et amis. Après tant de tourments, les villageois furent satisfaits d'avoir un prêtre qui était de leur connaissance, espérant que sa présence ramènerait la sérénité ! Il avait

pour projet *d'entretenir la paix et le bon ordre dans sa paroisse avec toute la modération qui convient à son caractère.*

Or voilà qu'en ce début d'année 1758, les syndics doivent remplir leur devoir et trouver quelques garçons pour le tirage au sort de la milice. Réunis avec le nouveau curé, ils choisissent les candidats potentiels en évitant soigneusement de piocher dans la descendance des familles riches du village. L'un des fils de Jean Hilaire, Louis, est âgé d'environ 22 ans, il seconde mon ancêtre dans toutes les tâches de l'auberge puisque Jean Hylérou (le fils aîné) demeure aux Pradignacs depuis son mariage en 1751. Célibataire sans enfant, il risque le sort ! C'est aussi le cas du domestique de Favareilhes et le 15 février se présente un syndic à la porte de leur demeure.

- Bonjour, mademoiselle Favareilhes. Je porte un billet pour le domestique de votre père.

- En avez-vous porté à tous les sortables de la paroisse ?

- Non, car Monsieur le curé et d'autres aussi ont été les maîtres. Je vais faire une liste de tous les sortables !

Marguerite Favareilhes, qui sans doute aimait bien son jeune domestique, se mit sans le deviner dans une situation épouvantable. Voulant faire preuve d'équité, elle contestait par cet acte l'autorité du prêtre et des fabriciens, mais mit en danger des jeunes gens que ces derniers souhaitaient épargner. Il fallut peu de temps pour que ce propos tombe dans l'oreille du curé Duvignal, qui en fut outré, et dans celles d'autres paroissiens, notamment les garçons des-

tinés au tirage au sort « qui s'en émurent ...

Ce dimanche 19 février, en fin d'après-midi, les vêpres étaient célébrées, comme tous les dimanches. La messe finie, Pierre Grellety Duvignal, Pierre Chantegreilh, Pierre Bochat maître tailleur de Veyrines, le sonneur de cloche et Favareilhes sortirent par la petite porte de l'église. Le curé ruminait déjà sa colère et s'adressa au père de Marguerite.

Votre fille a fait une liste de tous les garçons de la paroisse propres à tirer au sort, je suis surpris qu'elle ait fait une action pareille ! Je l'ignorai.

C'est une sottise action, tous les garçons se plaignent de cette liste, elle fait déshonneur à la paroisse, vous feriez bien de l'emmener car elle va s'en repentir ! Il n'en sera rien.

Elle va s'en repentir, répéta le prêtre.

Le sonneur de cloche ferma la petite porte « suivant l'usage aussitôt après les vêpres » et deux petits enfants y firent rouler des cailloux par dessous alors que le sieur Favareilhes s'en allait.

Pierre Minard de Septfond se reposait chez lui car il était indisposé mais souhaitant voir le sieur du Repaire pour discuter affaire, il envoya un domestique le quêrir aussitôt les liturgies achevées. Leur sujet de conversation étant clos, du Repaire prend congé en déclarant d'une voix mystérieuse qu'il se rendait à l'opération qui devait se faire. Minard, qui ne comprit pas ce dont il s'agissait en avisa sa femme, qui elle, était bien informée.

Il y a tant de monde assemblé devant la porte de l'église avec le sieur curé à leur tête pour faire

affront à la demoiselle Favareilles lorsqu'elle sortira de l'église. C'est à l'occasion d'une liste qu'elle a fait de tous les garçons de la paroisse en général, propres à tirer au sort de la milice. Le plus grand nombre étant indigné qu'elle ne soit pas sortie de l'église, c'est sans doute à ce sujet que le sieur du Repaire se presse d'aller se joindre à la populace.

Laissez donc faire le curé et les autres comme ils veulent, mais n'y va point. Je ne veux pas te trouver dans tous ces démêlés. Lui répondit son mari, encore mal remis de l'affaire qu'il avait vécu quelques années auparavant.

En dépit de son avertissement, Jeanne, curieuse, s'approche sur le seuil du portail donnant devant l'église. Pierre la rejoint pour la retenir, mais Duvignal, reconnaissant les nouveaux arrivants s'adresse à Jeanne.

Tenez Madame. Jugez de votre intérêt parce que votre domestique est sur la liste ainsi que tous les autres.

Jeanne se mêla à l'assemblée,

oubliant le conseil de son homme qui se détermina à l'attendre devant sa porte.

La femme du cousin Bernard Deveaux, sergent royal, se trouvait accompagnée de la demoiselle Labrandie et assistait malgré elle à la cohue. Les bourgeoises indignées blâmaient la conduite de Marguerite qui ne mériterai pas d'entrer dans l'église pendant un an, d'autres affirmaient *qu'elle avait mis un chapeau sur sa jupe qui jamais n'en tomberait.*

Le curé, sa sœur, ses nièces, le sieur du Repaire, plusieurs demoiselles et « quantité de gens » attendaient à la porte de l'église. Leurs regards dirigés vers l'intérieur, ils riaient beaucoup d'un air moqueur.

Demandez pardon à Dieu, vous faites déshonneur à toute la paroisse ! S'écria une des femmes.

Vous avez mis un chapeau sur votre cotillon qui jamais ne tombera ! Répéta une autre, et de poursuivre : il faut aller la chercher dans l'église !

Je vais la faire sortir ! Cria en

riant la demoiselle Labrandie.

Elle entra et fit venir la vic-time. Pierre Chantegreilh, fils du sieur Lageneste, ferma aussitôt la grande porte et tira le verrou.

Que me voulez-vous ? Ais-tu quelque'un ? S'écria Marguerite, les poings sur les côtes.

Comme personne ne lui répondait, la jeune fille répéta sa question.

Vous auriez mieux fait de ne pas vous mêler de pareilles choses, lui répondit la jeune Catherine Grellety, j'aimerais mieux avoir les doigts coupés que d'en avoir fait autant ! Au lieu d'en rire comme vous faites, vous devriez en pleurer !

Les garçons sortables, réunis sur la place, ôtèrent leur chapeau et voulurent remercier ironiquement Marguerite d'avoir écrit cette liste. Pierre Chantegreilh, sieur de Labrousse, qui jusque-là écoutait les discours qu'on tenait, craignant de prendre part à quelque malheur de bien fâcheux, préféra s'éclipser tout comme la femme Deveaux inquiète de la tournure que prenait



Église de Saint Michel de Villadeix. Photo BR

les événements, qui trouva refuge chez Pierre Minard pour n'être pas mêlée « aux avanies qu'on ferait ». Celui-ci, apercevant Pédoumen, se résolu à le suivre à l'auberge Chez Hilaire. Tous deux s'installent à la fenêtre et voient sortir d'un cabaret voisin un dénommé Gounou, serviteur du curé.

Hé Gounou, approches pour remercier ta seigneuresse ! L'interpelle le curé. Crois-tu aller à la guerre ?

Si c'est elle qui en est la cause, répondit-il en désignant la fille Favareilhes, je ne marcherai pas sans lui avoir donné des coups de pieds au cul chez elle !

La fille Favareilhes se tenait devant la grande porte de l'église mais depuis son auberge Jean Hilaire et ses clients ne purent rien distinguer des cris moqueurs que la foule adressait à sa victime. Le maître tailleur, étant lui aussi à la fenêtre de notre ancêtre voulu se rapprocher pour voir ce qu'on disait.

- *Vous avez fait une sottise action, vous faites déshonneur à toute la paroisse, vous êtes traître comme Judas ! S'emportait le curé.*

- *Si je n'avais pas fait cette liste je la ferai encore ! poursuivit Marguerite.*

Jean Malet entendit au contraire très distinctement les mots du curé :

- Remerciez cela, Mademoiselle, cria-t-il en portant la main à son col, si vous aviez un enfant, que peut-être vous n'aurez pas sitôt que vous voudriez, la paroisse s'en souviendra ! Vous vouliez faire aller mes domestiques à la milice ! Mon valet, non plus que ceux de sieur Saint-Geyrat, de sieur Lalande et

de demoiselle Labrandie ne marcheront pas ! Sachez que quand ils seront aussi grands que je puis lever la main, ils n'iront pas !

Toujours la main agrippé à son col, le curé poursuivit :

- *Sans cela, je vous rangerait à la mode, mais c'est à vous autres garçons de le faire !*

Le père de Marguerite entra fermement dans le cercle et retira vivement sa fille de l'assemblée pour l'emmener chez elle lorsque le prêtre s'adressa à voix haute aux villageois :

Menez-là au cabaret chez Hilaire et payez lui une pinte pour les obligations que vous lui avez !

Aussitôt, ils se mirent à la suivre en la huant les uns la tenant par sa robe faisant mine de vouloir la faire entrer au cabaret, les autres lui faisant rouler des pierres.

Anne Deveaux voulu aider la jeune fille. S'armant de courage, elle fend la foule en furie, saisit la main de Marguerite.

Suivez-moi, allons-nous en ! Puisque vous êtes une de ses miliciennes, il faut aller ensemble au cabaret ! Dit Gounou en la saisissant par sa jupe.

Marguerite Favareilhes, voyant sa seule alliée agressée parvient toutefois à faire lâcher prise aux paroissiens les plus agités.

Dans le même temps, le curé Duvignat qui s'entretenait avec le père Favareilhes, voyant que la situation qu'il avait engendrée risquait de dégénérer, il lui ordonna d'emmener sa fille. Alors que Marguerite, son père, et Anne, s'éloignaient de la place, le fils aîné de « Commissaire » porta une chaise sur laquelle il voulut faire asseoir la jeune fille. Heureusement, elle poursuivit son chemin, le curé

s'assit pour se lever aussitôt et se retira.

Jean Louis Desmaison, sieur de Lalande, s'était retiré sitôt la fin des vêpres pour rentrer chez lui quand il rencontra sur sa route le jeune sieur Chantegreilh, assis sur une muraille.

Que faites-vous là ?

Je rentre chez moi et j'attends la fille Favareilhes pour la remercier et lui donner un coup de pied au cul parce qu'elle m'a mis dans une liste qu'elle a fait ! Il ne convient pas d'en user de même ! lui conseilla Jean Louis qui l'engagea à rentrer chez lui. **Tu n'es pas sur la liste !** criait Marguerite d'aussi loin qu'elle put se faire entendre. Elle rentra également chez elle et le sieur Lalande les quitta.

Le lendemain, le curé Duvignat s'entretient *tranquillement* avec Marguerite et lui explique les raisons de son courroux, il craint que cette liste ne fasse du tort à la paroisse, risquant la charger de fournir deux miliciens au lieu d'un :

« Vous avez fait une liste de garçons de la paroisse, bons et mauvais, exempts et non exempts, vous avez mal fait, vous auriez mieux fait de filer votre quenouille ou faire votre bas que de vous mêler des affaires publiques ! »

Ces faits n'allèrent pas rester impunis : Marguerite Favareilhes et le curé Duvignat portèrent chacun une plainte devant M. Ladoire de Chamisac, lieutenant général criminel du Périgord. Marguerite pour injures infâmes et atroces, le curé pour discours injurieux et calomnies. Le prêtre Duvignat déclara qu'il est obligé malgré lui de porter sa plainte pour conserver intact et sans reproches sa réputation.

tion. Bernard Deveaux, le sergent royal, a fort à faire au courant de l'été, portant dans de nombreuses maisons des assignations à comparaître devant le tribunal criminel de Périgueux.

Le 27 Juin 1758 commence l'audition des témoins de la scène qui se poursuit jusqu'au 27 Août. Si certains nient tout en bloc, notamment les demoiselles les plus virulentes à l'encontre de la fille Favareilhes, d'autres ne se privent pas de détails.

Les témoins du curé tentent de minimiser son implication, certains ont été clairement « endoctrinés » pour diffamer la parole des Favareilhes. Louis et Madeleine Rougier, Laurent Sicard (futur mari de Pétronille Rougier), Marie Charrière, Jean Charrière, disent à l'enquêteur que Pierre Favareilhes aurait rapporté d'outrageants propos sur leur prêtre :

« Nôtre pasteur est un brave prêtre, un joli curé, qui fait ce qu'il

peut pour nous ruiner, pour faire mourir de faim les pauvres et les écraser et pour mieux y parvenir il a fait une liste à sa guise, vingt noms compris des garçons qu'il n'aiment pas et de ceux qu'il veut favoriser, et il a fait soulever toute la paroisse contre ma fille ! Depuis son arrivé il est la source de toutes les discordes du village ! » Mon arrière-oncle Louis Rougier ajoute même que Marguerite lui aurait confié qu'elle « ferait pendre le curé si elle le pouvait ».

Curieusement, aucun autre témoin ne se souvient d'avoir entendu ces propos qui auraient pourtant été prononcé devant une foule de personne à la porte de l'église !

Interrogé, Pierre Favareilhes, nie avoir prononcé de telles paroles mais déplore que les métayers du curé ne donnent du blé d'Espagne à travailler au tiers suivant l'usage

aux pauvres de la paroisse, ce qui les prive de leur seul revenu. Il ajoute que si tout le monde faisait comme le curé les pauvres dès lors ne sauraient vivre et s'étonne que le prêtre veuille lui faire un crime que sa fille aie porté une plainte pleinement justifiée ! Il pense que le curé veut faire courir des bruits sur lui et sa fille pour « tenter de diminuer la gravité des faits » !

Effectivement, à l'issue de l'information judiciaire, le curé est frappé d'un décret d'ajournement personnel qui ne dû pas avoir une grande répercussion puisque Grellety Duvignal servit la paroisse jusqu'au 30 décembre 1766.

Pour conclure, cette affaire qui émue toute la paroisse n'aurait pas existé si Marguerite avait été mise au courant du tirage au sort qui se déroula deux ou trois journées avant « l'émeute » du jour de Vêpres. Pierre Lacombe, 40 ans,

syndic de la milice, éclaire toute l'histoire par son témoignage. Prévoyant le tirage au sort, il se réunit avec les principaux habitants pour les consulter. Parmi eux se trouvaient Jean Paulhiac sieur du Repaire, le sieur Grellety de Labrandie, Jean Louis Desmanson et le sieur Saint-Geyrat. Selon les témoignages, certains disent que le curé était présent, d'autre pas, mais que cela n'avait aucune incidence. Le syndic déclare que personne ne lui suggéra de mettre ni celui-ci ni celui-là et qu'il se présenta un garçon qui s'engagea volontairement pour servir la paroisse.

Le tirage au sort n'eût pas lieu !





Par Bernadette FONDRIEST.
dans les années 1850

Sur les rives de la Vézère, au milieu du XIX^e siècle, Sergeac est encore un petit village campagnard. Le bourg se blottit autour de son église templière du XI^e siècle et la tour du château de Cramirat qui fut la résidence des templiers. Ses maisons sont de solides bâtiments de pierres coiffés de toits de lauzes qui dataient souvent du Moyen Age.



DR

À cette période, Sergeac ne connaissait pas encore les hordes de kayaks qui descendent actuellement la rivière l'été et ne savait pas non plus qu'à l'époque de la Préhistoire, vivaient à quelques encablures de son bourg des hommes à l'abri de Castel Merle dont Monsieur Castané ne découvrira l'existence qu'une cinquantaine d'années plus tard.

Les Sergeacois demeuraient tranquilles dans le bourg et une trentaine de hameaux qui s'étendaient de la rivière jusque dans les coteaux de Salon et de Montagnac.

Selon le recensement de 1851, ils étaient exactement 481 habitants, derrière leur maire Monsieur Balmy.

Beaucoup étaient des paysans, propriétaires pour la moitié et le reste : métayers, colons et journaliers.

Il n'y avait que peu d'artisans, seule une dizaine œuvrait pour les besoins de leurs concitoyens : M. Vidal le Forgeron, MM. Issier, Mestrier et Delteil les cordonniers, M. Faure le tisserand, MM. Estréguil, Manen, Cosse et Salviat (mon AAA GP) étaient maçons, M. Barry menuisier, M. et Mme Escudier tailleur et couturière.

Un seul commerçant : M. Adisson tenait une petite épicerie au village. Je n'ai pas trouvé de boucher ni de boulanger ; sûrement que les femmes faisaient leur pain elles-mêmes et que l'on devait manger du porc, de la volaille et autres agneaux et chevreaux élevés à la maison.

Les Sergeacois étaient une population majoritairement jeune.

Il n'y avait que deux octogénaires : Pierre Coustaty 86 ans et Marguerite Plazanet 85 ans.

Cependant, ils ne se mariaient pas très jeunes, le plus jeune homme marié avait 25 ans, l'épouse la plus jeune 18 ans, mais sûrement une exception parce que les suivantes en âge avaient 22 ans.

En 1851, il y eut 10 naissances, 6 mariages et 8 décès .





La fontaine au bord de la Vézère.



Les moyens de transports n'étaient pas aisés puisqu'il n'y avait pas de grandes voies, ni maintenant encore du reste. Seuls des mauvais chemins de pierres servaient de routes.

On traversait la Vézère en bac puisque le pont de Saint-Léon n'était pas encore construit. M. Magot en était le passeur.

Les occasions aussi de se déplacer étaient rares à part pour aller aux foires de Sarlat et de Montignac. Même les unions se faisaient la plupart du temps entre jeunes de la commune ou des communes voisines : Valojoux, Saint-Léon, Thonac, La-Chapelle-Aubareil ou du Moustier. Dans ma famille, en près de trois siècles ils n'ont pratiquement pas dépassé ces villages.

Les habitants de Sergeac vivaient simplement, se nourrissaient de produits qu'ils produisaient : les légumes de leurs jardins, les porcs et les volailles qu'ils élevaient, le vin qu'ils récoltaient. Outre les cultures vivrières, ils cultivaient sur leurs terres sablonneuses de la vallée du blé d'Espagne (maïs), du blé et autres céréales, du lin et du chanvre qu'ils faisaient tisser pour leurs besoins en linge et vêtements.



Sur les coteaux boisés, on pratiquait des coupes de bois pour faire des charpentes, des feuillards, du bois de chauffage et du charbon de bois et il y poussait la perle noire du Périgord : la truffe !

Pour les Sergeacois, la Vézère était très importante : outre la pêche, elle servait aussi à abreuver le bétail, de lavoir, et accessoirement les gamins du village allaient s'y baigner l'été sous les frondaisons de ses saules.

À Sergeac, outre l'église et le château templier, il y a un monument magnifique : la croix médiévale, d'un style très rare en Dordogne. Et aussi quelques fontaines qui ont beaucoup de charme.

L'histoire du curé et du cochon de Monsieur Salon.

Je vais vous raconter une histoire vraie qui m'a été contée par mon grand-père qui lui, la tenait du sien. Il la lui avait narrée lors d'une soirée, dans les bois pour surveiller les charbonnières en combustion.

Un homme du village, un peu filou sur les bords, eut en prévision, un soir de pleine lune, d'aller voler le cochon juste tué de l'après-midi et qui était encore pendu au cambaou sous le hangar de monsieur Salon au village de La Battue.

Jeantou, son fils, un chenapan d'une dizaine d'années, voulut le suivre dans cette épopée, mais par prudence, pour ne pas faire trop de bruit, il dit au gamin de l'attendre et de se cacher dans le cimetière pendant qu'il allait chercher le cochon.

Le drôle, pour passer le temps, s'assit sur le rebord d'une tombe et se mit à manger des noix qu'il avait emmenées.

Le sacristain, qui revenait de la soirée du tue cochon de chez monsieur Salon, entendit en passant

devant le cimetière le bruit sec que Jeantou faisait en cassant ses noix !

« Au millediou ! Le diable qui croque les os d'un mort !!! » se dit-il tout estoumaqué, vite !!! Allons chercher le curé !!! » et les jambes à son cou, il descend la côte de la croix et va vite à la cure.

« Moussu le curé, moussu le curé !!! Le diable, au cimetière ! Il est en train de croquer les os de la mère Cosse !!! Vite au cimetière !!! »

Le curé encore tout endormi et bien impotent, lui dit : « Attends, je viens mais pour aller plus vite, porte moi sur tes épaules ! »

Ainsi l'équipage remonta dare-dare au cimetière ! À grands bruits, haletant comme un bœuf !

En les entendant arriver, le gamin qui entre-temps s'était un peu assoupi, et se réveillant brusquement, crut que c'était son père qui revenait, lança ! : « Oh païre ! Es gras lou porachou ? » (Il est gras le cochon ?)

Et au sommet de l'effroi le sacristain versa le curé par terre et cria « gras ou magre tou le vaïci !!! » gras ou magre te le voici !



Cpa LS.

La pas rès de pus valent qu'un fenhant que se met en coléra.

Lo que l'aï manda, l'aï va pas.

On ne plaisante pas avec la loi.

Une tendance à exposer les gens nus, sur la place de l'Église, avec un écriteau comme première sanction.

Un prêtre accusé de crime !

En 1739, condamnation par contumace, le sieur Delrieu, prêtre, ci-devant vicaire de Saint-André, accusé par le procureur du Roi du crime de séduction commis sur la personne de Jeanne Boisserie, fille, à être conduit par l'exécuteur de la haute justice devant la porte de l'église de Saint-André, pour y faire amende honorable, nu, en chemise, la corde au cou, tenant en ses mains une torche de cire ardente du poids de deux livres, et ce un jour de dimanche, à l'issue de la messe paroissiale, où étant à genoux, tête nue, il déclarera à haute voix, que méchamment, il a séduit ladite Boisserie et demandera pardon à Dieu, au roi et à la Justice, du scandale qu'il a causé aux paroissiens de Saint-André ; comme aussi il est condamné au bannissement perpétuel hors du royaume, à cinquante livres envers les pauvres de Saint-André, à vingt livres d'amende envers le roi, à la nourriture du part et aux dépens (1739-1740).

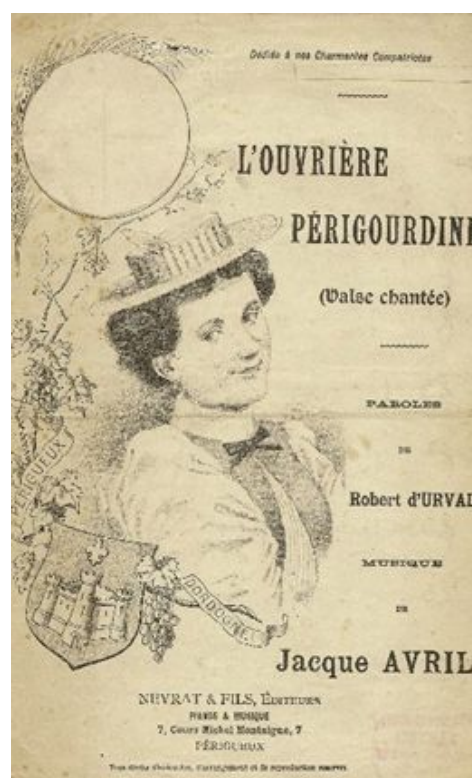
Réf. AD 24 répertoire sénéchaussée et Présidial de Sarlat B1628.

Deux voleurs condamnés

Léonard Besse, couvreur, prisonnier, convaincu d'avoir commis un vol avec effraction, la nuit, dans les greniers des dames religieuses de Saint-Pardoux-la-Rivière, est condamné à servir le roi sur ses galères à perpétuité en qualité de forçat ; à faire amende honorable à la porte de l'église cathédrale Saint-Front-Saint-Étienne de Périgueux, nu, en chemise, à genoux, ayant une torche ardente à la main du poids de deux livres et un écriteau sur le front portant écrit en gros caractères : « Voleur de profession ».

Jean Vauzelle, dit l'Espérance, convaincu de vol, meurtre et excès, est condamné à être pendu, ainsi que son complice Aubin Mignot, dit Sans-Souci, et leurs corps seront exposés sur une roue, dans le grand chemin de Thiviers, au lieu des Poujaux : quant à Antoine Dupuy, dit le Poudrier, autre complice, il servira comme forçat dans les galères du roi pendant trois ans.

Réf. AD 24 répertoire sénéchaussée et Présidial de Périgueux B300



Rapt à Saint-Martial-d'Artenset.

Par Didier BOUQUET.

En analysant et compulsant les fonds notariés, je trouve parfois des actes insolites. Voici simplement une cession d'obligation dans laquelle un mot m'a surpris : **rapt**.

Voici un extrait :

AD24 3E32 – 10/11/1706 – accord (notaire Joyeux à Montpon).

Jean DUPEYRAT maître chirurgien d'une part et Maître Pierre MAZELLE praticien tous deux habitants de la paroisse de Saint Martial juridiction de Montpon, a été dit que ledit sieur DUPEYRAT ayant pris cession ce jourd'hui par contrat reçu par moi notaire passé un peu avant les présentes des droits et actions qui pouvaient appartenir à François et Anne MAGNAT père et fille à raison du crime de rapt commis par Sieur Pierre MAZELLE fils dudit sieur MAZELLE contractant en la personne de ladite MAGNAT en conséquence de la plainte et information sur ce faites au présent ordinaire, moyennant la somme de 500 livres, etc....

Signataires de l'acte :



Ce mot n'a pas la signification que l'on en donne aujourd'hui.

En ancien français, rapt veut dire : viol !

On comprend mieux la somme en jeu. Les MAZELLE sont issus de la bonne bourgeoisie de Saint Martial d'Artenset. 500 livres équivalent à une somme de 8500 euros de notre époque, ce qui n'est pas rien.

J'ai essayé d'identifier les personnages malgré les nombreuses lacunes dans les registres paroissiaux.

Anne MAGNAT fille de François est probablement issue de la famille du même nom installée à Saint Rémy. Je ne trouve aucune trace d'elle par la suite dans les actes à ma disposition.

Pierre MAZELLE disparaît également totalement après cet épisode mais j'ai pu l'identifier.



DR

1 MAZELLE Pierre

2 MAZELLE Pierre, Sieur de la Tiblière, ° vers 1651 Saint-Martial d'Artenset 24, + p1709, xx avec BERNARD Marie, (cm 04/11/1686 - AD24 3E3194), x

AD24 - 3E50 - 3/2/1705 - Testament

Testament de Maître Pierre MAZELLE praticien habitant le village de Ferrachapt paroisse de SAINT MARTIAL d'Artenset.

Il est veuf en premières noces de feu Sibille de VIGOUREUX (petite-fille de feu Demoiselle Claude DUCAUX de MONTARDY son aïeule maternelle, belle-soeur de Pierre AYMERIC Sieur du Taillis mari de Marie de VIGOUREUX) dont il a eu : Pierre MAZELLE.

Il est époux en seconde noces de Marie BERNARD dont il a eu : François et Anne MAZELLE en bas-âge.

AD24 3E3194 - 4/11/1686 - Contrat de mariage

Pierre MAZELLE Sieur de la Tibrière fil de feu Pierre MAZELLE en son vivant avocat en parlement et Yzabeau EYMERY sa mère habitant pour le présent en la ville de Montpon assisté de Jean DELAGE Sieur de la Comberie son cousin germain et d'Arnaud FEYNIE Sieur de Saint Amour son voisin (en cas de prédécès de son épouse gagnera 150 livres)

- Marie BERNARD fille de feu Antoine BERNARD Sieur de la Pouyade et de Marie DE SAINT JEAN habitant le village de Majaubert paroisse de La Jemaye assistée de Catherine DALLAS demoiselle sa tante et de Thomas RIOL écuyer Sieur de Nouebarade et de Jean BERNARD maître chirurgien (barré : Maître Antoine BERNARD notaire royal) (dot : en cas de prédécès de son mari gagnera 500 livres).

3 DE VIGOUREUX Sibille

4 MAZELLE Pierre, avocat, notaire royal, ° v1620, + 17/11/1664 Saint-Martial-d'Artenset 24, x décès inscrit à Ménesplet.

5 AYMERIC Isabeau, ° v1630, + v1684 Saint-Martial-d'Artenset 24

8 MAZELLE François

10 AYMERIC Mondin, ° v1600, + 06/02/1648 Ménestérol (grillaud) 24, x décès inscrit à Ménesplet

11 DENORT Isabeau, ° v1600, + p1648

20 AYMERIC Bernard ??, notaire royal, ° v1570

22 DENORT Bernard, ° v1570, x

23 HELLION Charlotte, ° v1570

40 AYMERIC Hellies, notaire royal, ° v1540.



Eglise de Saint-Martial d'Artenset

source Wikipédia Père Igor
Licence CC BY-SA 3.0

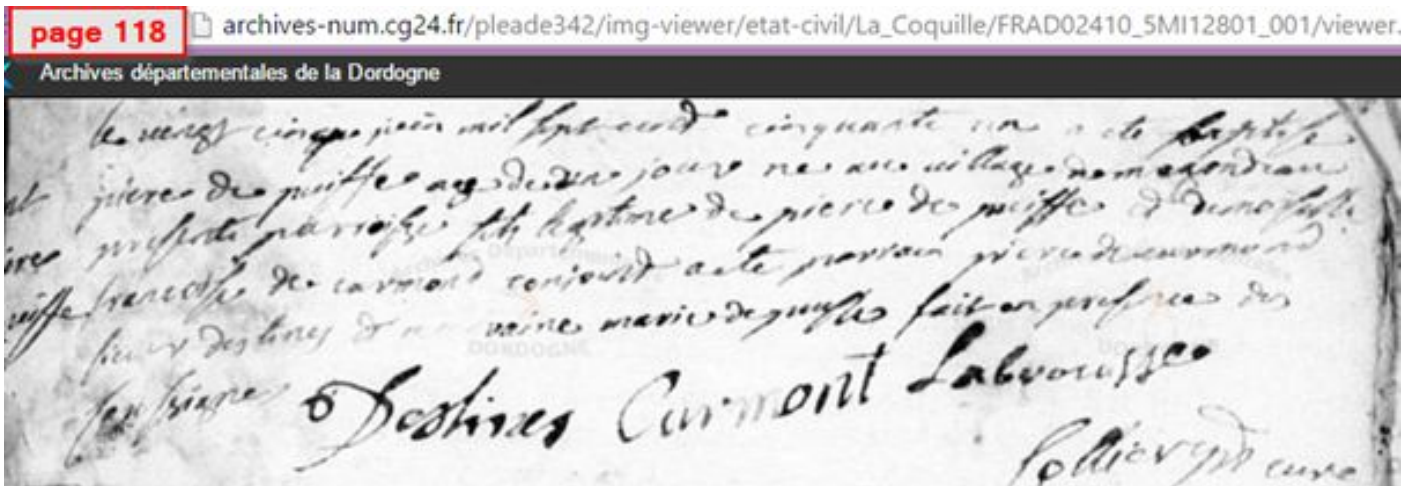
Maison à colombage et pigeonnier



Pierre PUIFFE, mon ancêtre guillotiné.

Par Sébastien CHAMINADE.

Pierre Puiffe (en fait Pierre de Puiffe sur son acte de naissance) né le 24 juin 1751 au lieu-dit Magondeaux à Sainte Marie de Frugie, aujourd'hui La Coquille.



Il est le fils de Pierre de Puiffe, sieur de Magondeaux et de Demoiselle Françoise de Curmond.

Son mariage à lieu le 11 juillet 1780 à Sainte Marie de Frugie avec demoiselle Catherine, Marie Roger (1754-1826), Demoiselle des Lines, fille de Jean Roger, sieur de la Séguinie et Pétronille Demaison, demoiselle des Ranneaux. Le couple a quatre enfants :

Jean (de) Puiffe (1782-1869), qui épouse Marie Fayollas (1791-)
Jean (de) Puiffe (1783-1811), célibataire, il décède en Hollande où il est Sergent

Marie, Françoise, Marguerite (de) Puiffe (1787-), qui épouse Pierre Labrousse (1784-)

Anne (de) Puiffe (1792-1846), qui épouse Pierre Lacotte (1793-1846), (mes ancêtres à la 6e génération).

Révolution

Il est mort guillotiné le 17 juin 1794 à Paris, à la Barrière du trône, était un notaire royal (de 1778 à 1793[1]), procureur d'office de la juridiction de Ribeyreix et de la baronnie de Courbefy. Il est enseveli dans une fosse commune du cimetière de Picpus à Paris.

Pierre (de) Puiffe a été jugé pour

propos fanatiques et contre-révolutionnaires.

Exemple de propos lors du recrutement : «Voilà mes amis, que l'on demande actuellement les jeunes gens de 18 à 25 ans. Vous savez bien que lorsque les seigneurs voulaient faire de grands repas, ils avaient de grands deserts ; on veut faire comme cela des garçons, on veut les manger en salade, quand il n'y aura plus de garçons, on prendra les hommes mariés, mais f.... Si tous étaient de mon avis, nous marcherions sur Paris pour détruire la Convention.

Signature Pierre Puiffe.



Guillotine, Source Gallica.

Jugement du tribunal criminel du 2 nivôse an II

Aujourd'hui deuxième Nivôse an II de la République entrent dans l'auditoire, Martial D'Alby président, Durand, Lacharmie, Galaup juges, Jean Debrégéas, accusateur public et Lafustière greffier.

L'accusateur public a dit, qu'en vertu d'un arrêté pris par le comité révolutionnaire de surveillance du district d'Excideuil, dans la séance du ... dernier, portant que le nommé Puiffe, notaire, de la commune de Sainte Marie de Frugie, seroit traduit devant le tribunal du département de la Dordogne, seant à Périgueux, comme prévenu d'avoir tenu des propos, fanatiques, contre-révolutionnaires, tendant à l'aviilissement et à la dispersion de la convention nationale et à discréditer les assignats le dit Puiffe avoit été remis dans la maison de justice du présent département où il est actuellement détenu ; qu'ayant examiné les toutes les pièces qui lui ont été envoyées par le sus dit comité, il s'est aperçu que le dit Puiffe est prévenu de plusieurs délits contre-révolutinaire, mais qu'il en pense pas que ces délits soient de la compétence du tribunal, ne connoissant aucune loi qui lui en attribu la connoissance.

Et a requis, en conséquence, qu'il fut ordonné par le tribunal, que le dit Puiffe seroit traduit devant le tribunal révolutionnaire établi à Paris, pour y être poursuivi et jugé conformément aux lois et signé : DEBREGÉAS

Sur quoi le tribunal criminel, faisant droit de la réquisition de l'accusateur public, considérant qu'aucune loi n'a indéfiniment érigé les tribunaux criminels ordinaires en tribunaux révolutionnaires, dont la connaissance leur est expressément attribuée par les lois : qu'au nombre de ces délits ne se trouvent pas ceux dont le dit Puiffe est prévenu et qu'enfin l'article 15 de la section 3 du décret du 14 frimaire dernier défend expressément a toutes autorités constituées et a tous fonctionnaires publics de faire de faire des actes qui ne sont pas de leur compétence, d'empie-

ter sur d'autres autorités et d'outrepasser les fonctions qui leur sont confiées.

Ordonne qu'à la diligence de l'accusateur public le dit Puiffe sera incessamment traduit devant le tribunal révolutionnaire établit à Paris, pour y être poursuivi et jugé conformément aux lois et qu'à cet effet les pièces envoyées par le comité révolutionnaire du district d'Excideuil, seront à la même diligence renvoyées et remises au greffe du dit tribunal.

Fait et jugé les jours, mois et an que dessus.



Publicité Ouest-Eclair - 1922.

Curé débrouillard et curé ennuyé.

La loi de 1905 vient d'être mise en application.
Un article lu dans « le libre penseur » du 9 décembre 1905.

Le personnage, héros de cet article, a 30 ans environ, bel âge ma foi, et qui paraît se soucier fort peu de la loi sur la « Séparation ». Bien constitué, très galant, ami de la bonne table, son esprit est préoccupé sur ce qu'il va faire au lendemain de l'application de la loi, car il sait, et ne le cache pas que son salaire en souffrira et qu'avec cela, les satisfactions de son corps en seront diminuées d'autant. Déjà, il a la bosse du commerce, son futur métier est tout trouvé et joint à sa profession de curé, il augmentera ses revenus. Un de ses clients en religion fut invité par lui à casser une croûte, après s'être fait payer une petite dette de ses bons offices, (toujours pratiques ces gens-là) il lui dit qu'il le ferait travailler l'année prochaine à la construction de barriques et tonneaux, car son invité est ouvrier tonnelier.

« Vous voulez donc être marchand de vins, monsieur le curé ? Parfaitement répond notre homme, car né dans le pays vignoble, cela me connaît et pour la dégustation je n'en crains pas ».

La petite commune de Frugie, peut se vanter d'avoir un curé débrouillard, mais dont les études philosophiques le poussent vers l'exploitation de ses semblables, il veut faire travailler mais au meilleur marché sans se rendre compte si celui qui peinera gagnera sa vie ; il ne réussira qu'à se faire détester davantage ainsi que la fausse religion d'amour et d'humanité qu'il cherche à enseigner.

Enfin ne le blâmons pas trop, qui sait, un jour peut-être viendra, car il est jeune, ou laissant la robe aux orties, le commerce réveillant en son cœur d'autres sentiments, il voudra se marier, et sous prétexte que la vie doit être faite d'économie, car il n'avouera pas son avarice, il passera civilement devant M. le maire, et respectueusement derrière l'église.



Le saint homme qui officie en l'Eglise de Jumilhac-le-Grand, à rencontre de son collègue, se lamente sur son triste sort, il a certainement plus de chagrin qu'un enfant égaré au milieu d'une forêt.

Un beau jour de ces temps derniers, rencontrant un brave charretier ' de la Grénerie, par Nexon, il lia avec lui conversation et naturellement tempêta après la gueuse de République et ne marchand pas ses apostrophes aux libres penseurs.

Le pauvre bougre d'ouvrier lui avoua ne pas savoir lire et par conséquent n'être pas au courant des choses dont il lui parlait.

Cet aveu poussa plus avant le curé de Jumilhac. On veut nous supprimer notre paie, dit-il. Comment allons-nous faire pour vivre, on veut nous réduire à prendre un cabas à la main et aller mendier notre pain et savez-vous quel est le grand fauteur de tout ce qui arrive ? C'est l'ancien ministre Combes et au moment des élections si vous entendez un candidat se réclamer de son pays, nom du diable, ne votez pas pour lui. Après qu'il eut dit, que lui et ses collègues atteints par la loi étaient les serviteurs de Dieu et des peuples et que sans doute de bons chrétiens les aideraient pour se nourrir, nourrir, passa la parole au charretier en lui demandant son avis. Sur cette invitation ce dernier lui répondit : « Mais, monsieur le curé pourquoi tant vous tourmenter on n'attende pas à votre vie s'il est vrai que le budget des cultes ne sera qu'en partie supprimé, supprimé, ne feriez-vous pas comme les camarades, travailler. L'agriculture, on s'en plaint, manque de bras, venez avec nous, ça vous évitera d'ennuyer et surtout de mendier, ce qui est indigne quand on n'est ni vieux ni estropié. Le saint homme ne s'attendait pas à celle-là, aussi sèchement il répondit que pour ceux qui avaient l'habitude de travailler, le travail n'était pas de peine mais un plaisir, mais que c'était trop dur pour ceux qui n'avaient jamais rien fait.

M'est avis que si ce curé ennuyé n'a pas dit deux vérités en sa vie, il en a dit au moins une.

N. LOUIS.

Par **Laurent SOULAT.**

1791 Déjà un accident de chasse

Le 15 juillet 1791, mourut à La Plane sur cette paroisse Jeanne Bouyssou, épouse de Jean Regaudie, travailleurs habitant de Carlux, âgée d'environ trente-six ans, munie des sacrements.

Sa mort provint d'un coup de fusil qu'elle reçut le quatorze dudit mois en passant dans la forêt de Salaignac (Salignac). Elle fut inhumée le 16 dans le cimetière de la paroisse par moi curé soussigné, en présence d'Etienne Gagnebé, maçon habitant de Barbayrou, et de Pierre Merxadou (Merchadou), carillonneur, n'ont signé pour ne savoir, de ce requis par moi.

Francoüal, curé.

Réf. Ad 24 Eyvigues-et-Eybenes Bms 5MI30904_001

1904 Un sauvage de 12 ans.

Dans l'avenir illustré
du 13 octobre 1904 :

Sur mandat du parquet de Sarlat, la gendarmerie de Saint-Cyprien a mis en état d'arrestation et conduit à la maison d'arrêt de Sarlat, le jeune Léon Bugal de Tursac.

Cet enfant, qui n'est âgé que de douze ans, vivait depuis cinq à six ans dans les bois, volant chaque jour tout ce qui lui tombait sous la main.

Relaxé plusieurs fois comme ayant agi sans discernement, il vient enfin d'être écroué pour être conduit dans une maison de correction.



La Dordogne par Antoine Coysevox à Versailles bassin du Nord

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Retour tragique d'un pèlerinage en 1784.

Pierre Beudet, cavalier en semestre, du régiment de cavalerie du roi ; Jean Lavergne, domestique ; Martial Lagarde, domestique ; Étienne Bourbon, tailleur de pierre ; Jean Buisson ; Jeanne Brachet, âgée de seize ans ; Péronne Parard, âgée de dix-neuf ans ; Jeanne Bonnet, âgée de dix-sept ans ; Antoinette Jammet, épouse de Léonard Deschamps âgée de vingt-quatre ans.

Ces neuf personnes ont eu le malheur de se perdre le jour de l'Ascension, 20 mai 1784, jour malheureux !

Au retour d'une procession que nous avons été faire au-delà de la rivière, en voulant la repasser, elles se noyèrent. Sans doute que Dieu n'avait pour agréable cette procession, aussi je lui permets bien de même qu'aux deux autres personnes de la Sainte Trinité et à toute la cour céleste que, de ma vie ni de mes jours, je ne la ferai. J'exhorte tous mes successeurs qui liront le récit de ce tragique événement de ne point céder, comme j'ai eu le malheur de le faire, aux cris et aux demandes d'une aveugle populace, de ne point faire cette procession, quand on la demanderait.

Cette perte terrible doit les faire tenir bon contre de semblables et indiscretes demandes. Dieu veuille que mon exhortation ait son effet, que mes successeurs aient plus de fermeté d'âme que moi et plus de bonheur dans la direction des fidèles de cette paroisse. Je le leur souhaite de tout mon cœur.

Girardeau, curé de Marsac (-sur-L'Isle).

Réf. AD 24 Marsac-sur-l'isle Paroisse 5MI22303_011 BMS 1600-1790 page 896/915.

1893. Une pluie de poissons,

paru dans le journal « *l'Avenir de la Dordogne* »

Début avril 1893.

Dans la nuit de samedi à dimanche (du 1er au 2 avril) une véritable trombe s'abattit sur la commune de Graulges, canton de Mareuil, et, au matin, quel ne fut pas l'étonnement des habitants de trouver des soles un peu partout, dans les jardins, dans les sainfoins, dans les luzernes ; d'en trouver d'autres accrochées aux buissons de haies ou aux girouettes des maisons. Beaucoup de personnes s'en regalèrent, d'autres n'osaient y toucher.

« Ces poissons ont fait au moins 150 km. Pour venir tomber dans les prairies de la commune des Graulges. Nous avons cru le phénomène assez rare pour mériter d'être cité »

En effet, des soles faisant 150 kilomètres à travers les airs pour venir s'empaler sur des girouettes, c'est un phénomène rare et digne d'être cité !

Enregistrons et n'insistons pas.

1900. Seule une barrique de vin sauvée.

Dans *l'avenir illustré* du 24 mai 1900 :

Dans la nuit du 17 au 18 courant, à La Force, le sieur Bonnet, de Picou, en remplissant une lampe à essence, a malheureusement laissé communiquer le feu au récipient contenant le liquide explosible. Instantanément l'immeuble, composé notamment de la maison d'habitation et d'une grange a été la proie des flammes. Malgré les secours des voisins rien n'a pu être sauvé qu'une barrique et demie de vin.

Il y a assurance. (sic).

1904. Un vol !

Dans *l'avenir illustré* du 13 octobre 1904 :

Plainte déposée à la gendarmerie de Cadouin, le 8 octobre, par le sieur Goustat, cultivateur à Lolm commune de Cussac, contre sa voisine la femme Marie L..., épouse B... laquelle lui aurait volé une certaine quantité de noix qu'il estime 5 Fr.

1905 L'inconnu de la mare.

Dans *l'avenir illustré* du 12 janvier 1905 :

Le sieur Buchillon, colon aux Mothes, commune de Bourdeilles, était allé hier matin comme d'habitude puiser de l'eau dans une mare attenante à son exploitation, pour le repas de ses bestiaux. Au moment où il se penchait pour remplir ses seaux, à sa grande surprise, il découvre à la surface de l'eau encore toute glacée, une canne, puis un chapeau et bientôt une tête qui émergeait à moitié de l'eau. Aidé de son fils, il retira aussitôt le cadavre de la mare : c'était celui d'un homme d'environ soixante ans, d'une constitution moyenne, inconnu dans le pays.

Le maire averti a de suite télégraphié à la gendarmerie de Brantôme. D'après l'enquête des gendarmes, il résulte que cet individu était un chemineau qui avait rôdé toute la soirée dans Bourdeilles et bu dans différents débits. Il se nommait Alphonse Robert, exerçant la profession de manœuvre, natif de Metz et sans domicile fixe. Il possédait un passeport délivré à la préfecture de la Dordogne, pour le laisser passer librement de Périgueux à Nancy.

D'après le rapport du Dr Lafon, appelé à constater le décès, le corps paraît avoir séjourné dix heures environ dans l'eau, mais toute idée de crime doit être écartée, car il y a absence absolue de signes de violences ; Cette mort est certainement accidentelle. Cet homme, trompé par une nuit des plus obscures, probablement en état d'ivresse, est tombé dans cette mare soit par submersion soit plutôt par une congestion cérébrale produite au contact d'une eau glacée.





OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE

SIROP de **DESCHIENS**

à l'Hémoglobine pure

REMPLECE LA VIANDE CRUE ET LE FER.

DANS

GROSSESSE, ALLAITEMENT, SUITES DE COUCHES, etc.

employé par plus de 30.000 Médecins du monde entier, par MM^{mes} les Sages-femmes en chef des Hôpitaux et Maternités et par un nombre considérable d'accoucheuses distinguées
Pour leurs malades, pour leur famille, pour eux-mêmes.

Admis dans les Hôpitaux de Paris

DOSES : 1 cuillerée à soupe à chaque repas.

Deschiens, Docteur en Pharmacie, 9, Rue Paul-Baudry, Paris.
Conditions spéciales à MM^{mes} les Sages-femmes

1904 Grapilleur.

Dans l'avenir illustré du 13 octobre 1904 :

Le maire de la commune de Monbazillac vient de prendre un arrêté aux termes duquel il est défendu à tout grapilleur ou arloteur de pénétrer dans les vignes du territoire de la commune avant les 1er novembre.



1904. Coup tête : la vache.

Dans le petit parisien du 6 novembre 1925.

Ribérac, le 5 novembre 1925, M. Bousquet, cultivateur à Siorac-de-Ribérac, était occupé à faire débiter des arbres à une scierie voisine lorsqu'une de ses vaches s'entrava le pied dans une chaîne.

Bousquet voulut la dégager, mais l'animal l'envoya, d'un coup de tête, à trois mètres de là, sur la table de la scie circulaire. Le malheureux fut happé par la lame et complètement partagé en deux, de l'aine à l'épaule opposée.

1924.

Un maire et son adjoint meurent subitement ;

Périgueux, 10 mars (1924). à son retour de Périgueux, où il était allé pour la foire, M. Renouvian 61 ans, maire du Chanze (Change), est mort subitement. A l'annonce de cette triste nouvelle, son adjoint, M. Couvrat-Desvergues, s'est affaissé et a succombé à une crise cardiaque. (Journal la Lanterne 11 mars 1924).

Broyé et déchiqueté par un train

Périgueux, le 10 - Revenant ivre, dans la soirée, du marché de Piégut, un sieur Baudry est tombé sur la voie du tramway et s'est endormi. Le train de 22 heures 30 l'a saisi en plein sommeil et horriblement broyé et déchiqueté, traînant les débris de son corps sur une trentaine de mètres. A son retour, à 5 heures du matin, le même train a de nouveau traîné sur un assez long parcours les restes du malheureux. (Journal la Lanterne 11 mars 1924).

«Mer et Liberté»

Lu pour vous.
Par **Jean-Louis FILET.**

Écrit par **Christiane Lagarrigue**

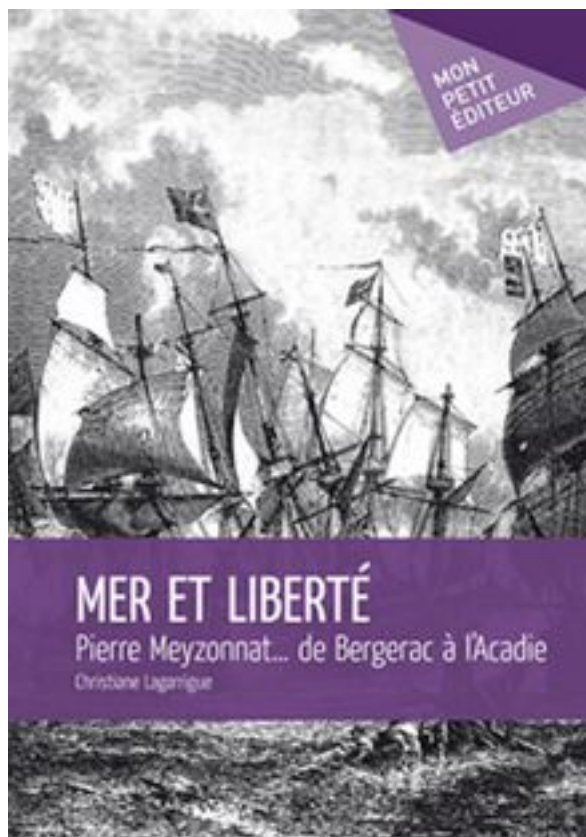
qui est aussi membre du groupe
Généalogie Dordogne-Périgord.

Comment un gabarier de Bergerac emmené de force à cause de sa religion devient un redoutable capitaine corsaire du roi Louis XIV en Acadie.

Un destin incroyable, une histoire captivante sur l'installation de ces familles dans le nouveau continent.

<http://www.christiane-lagarrigue.monpetit-éditeur.com/>

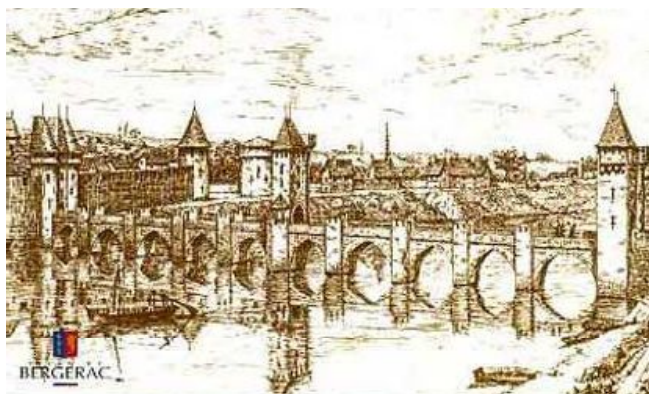
**Livre disponible chez
« Mon petit éditeur.com »**



Août 1685, la révocation de l'Édit de Nantes plonge Bergerac, la protestante, dans la tourmente. Les «missionnaires bottés» convertissent à tout va.

Bousculé par l'histoire, Pierre Meyzonnat, jeune batelier huguenot, se trouve en partance pour le « Nouveau Monde » et pour un destin dont il ignore tout. Comment devient-il le «Capitaine Baptiste» redouté par les gens de Boston? Les Gouverneurs de l'Acadie et du Québec l'apprécient ainsi que le Roi Louis XIV qui lui donnera le commandement d'un bateau. Tantôt aimé, tantôt haï, il ne laissera personne indifférent. Pour son amour de la mer et de la liberté il sera capable de tout, du meilleur comme du pire!

«Pour couche, il ne dispose que d'un peu de chaume moisi et pour visiteurs, des rats auxquels il faut disputer les morceaux de pain qui composent l'ordinaire. Parfois il fixe la paille et alors, doucement, la puanteur cède le pas au parfum des foins de sa Dordogne natale. Il ressent une envie folle de sortir de cette geôle. Comment sortir d'ici?... Comment échapper à cette inaction, cette demi-vie qui le tue à petit feu? Est-ce pour cela qu'il est venu au Nouveau Monde?»



«Livres écrits par François EVA.»



Lou FAURE

Ils ne sont plus que des souvenirs, des ombres Ceux qui jadis avec nous vécutent... Qui se rappelle Encore du charron aux bras musculeux, à la voix grave Qui parfois, colère, roulait les r comme le tonnerre... Qui se souvient du bruit du marteau frappant l'enclume Du bruit du soufflet attisant les braises rougeoyantes Où l'homme donnait vie à ces objets disparus avec le temps qui passe, Cercles de roues de charrettes, de barriques, des outils, des gonds et des fers pour les bêtes ! Qui se rappelle encore de l'odeur de corne brûlée des bovins que l'on ferre Et qui malgré leurs liens font trembler la cage où par précaution on les attache ! Oui qui se souvient encore du <Faure> c'est ainsi qu'on appelait dans nos campagnes Cet artisan ô combien précieux qu'était le forgeron du village ! De son atelier il ne reste plus rien aujourd'hui, comme les artisans, que le temps efface Impitoyable au nom du progrès, et de leur savoir-faire, plus rien ne reste... Si ce n'est une petite étincelle qu'on appelle le souvenir... dans la tête Des vieilles gens perdus dans un monde qu'ils ne maîtrisent

plus. En eux pas de nostalgie, c'est comme ça disent nos paysans, c'est le progrès. Et plus rien ne sort de leur bouche, il n'y a plus rien à dire... Ce soir, ils s'enfermeront à double tour dans leurs maisons bien closes Ou jadis ils dormaient porte ouverte, sans crainte au cœur de la chaleur estivale. Avec le forgeron et tous les artisans, tous ceux qui vivaient du produit de leur travail Un monde s'est éteint dans les villages...Les voitures ont remplacé les charrettes, les écoles, les bureaux de poste meurent Et la campagne défigurée par des ignorants lentement se meurt !!

Extrait du livre « Voyage au travers du temps. » écrit par François Eva, un (ancien) enfant du pays Neuvicois.



Livres disponibles aux
Editions du net
<http://www.leseditionsdunet.com/>



Jean Marteilhe.

Un livre écrit par lui-même, à retrouver sur Gallica.

*Mémoires d'un protestant « Jean Marteilhe » de Bergerac.
Condamné aux galères de France pour cause de religion.*



Extraits :

Je suis né à Bergerac, petite ville de la province du Périgord, en l'année mil six cent quatre-vingt-quatre, parents bourgeois et marchands, qui, par la grâce de Dieu, ont toujours vécu et constamment persisté jusqu'à la mort dans les sentiments de la véritable, religion réformée, s'étant conduits de façon à ne s'attirer aucun reproche, élevant leurs enfants dans la crainte de Dieu, et les instruisant continuellement les principes de la vraie religion, et dans l'éloignement des erreurs du papisme. Je n'ennuierai pas mon lecteur en rapportant ce qui m'est arrivé pendant mon enfance et jusqu'en l'année mil sept' cent, que la persécution m'arracha du sein de ma famille, me força de fuir hors de ma patrie et de m'exposer, malgré la faiblesse de mon âge, aux périls d'une route de deux cents lieues, que je fis pour chercher un refuge dans les Provinces Unies Pays-Bas. Je raconterai seulement avec brièveté, et dans la pure vérité, ce

qui m'est arrivé depuis, ma douloureuse, séparation d'avec mes parents, parents, je laissai livrés aux fureurs et aux vexations plus cruelles.

.../...

En l'année mil six cent quatre-vingt-dix-neuf, le Duc de la Force, qui témoignait, du moins extérieurement, extérieurement, aucunement dans les sentiments de ses illustres ancêtres par rapport à la religion réformée, réformée, à l'instigation des jésuites, la permission dans ses terres du Périgord, qui sont grandes et considérables, pour (comme il s'exprimait) convertir les huguenots. Il flattait trop en cela les vues et les principes de la cour, pour 'ne pas obtenir un si honorable et si digne emploi. Il partit en effet, de Paris, accompagné de quatre jésuites, de quelques gardes et de ses domestiques. Arrivé à son château de la Force, distant d'une lieue de Bergerac, il commença, commença, donner une idée de

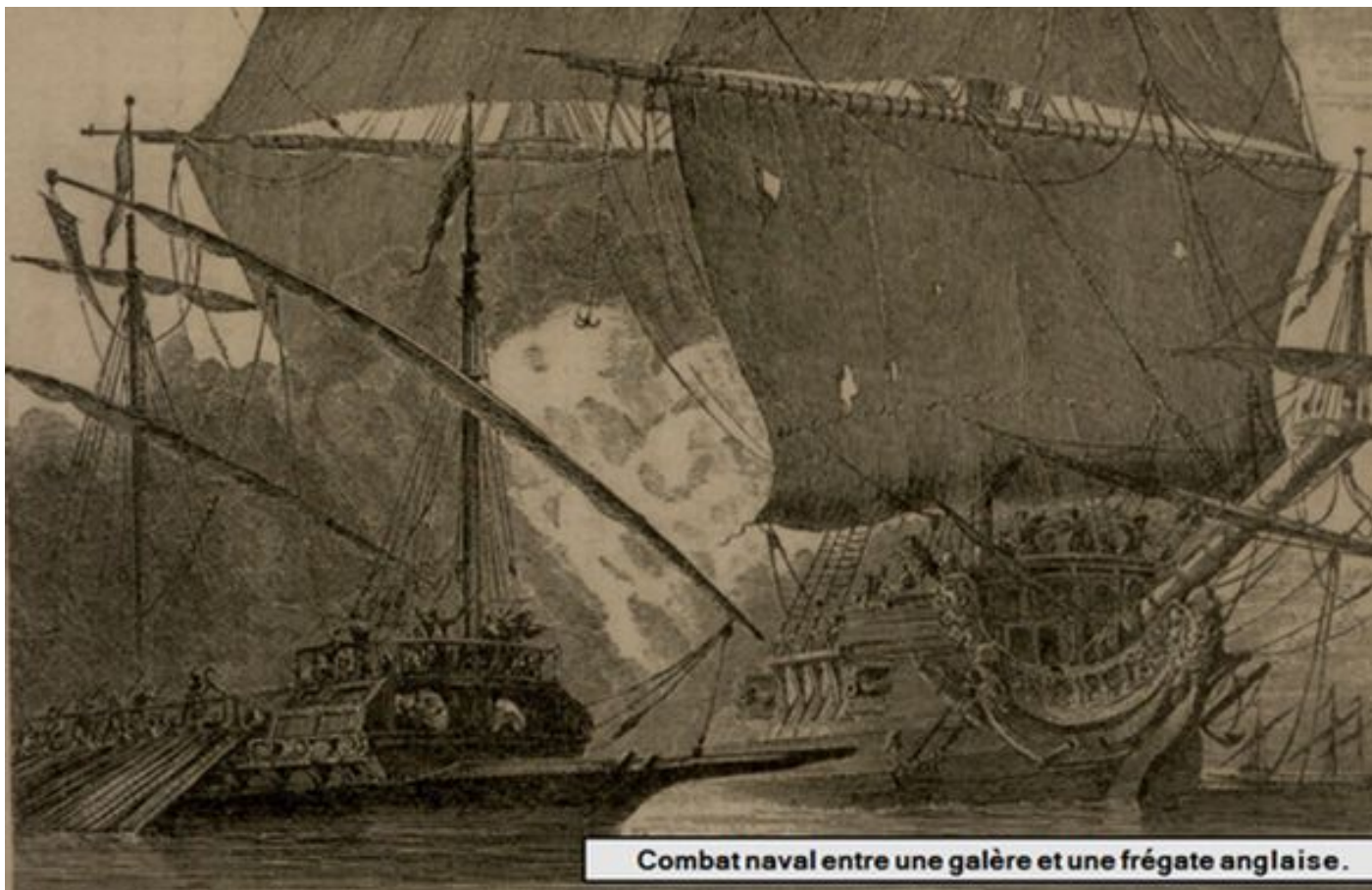
la douceur de sa mission et de l'esprit de ses conseillers, à exercer des cruautés inouïes contre ses vassaux» de la religion envoyant chaque jour enlever les paysans de tout sexe et de tout âge, et leur faisant souffrir, en sa présence et sans autre forme de procès, procès, tourments les plus affreux, portés contre quelques-uns jusqu'à la mort, pour les obliger, sans autre connaissance de cause que sa volonté, d'abjurer sur-le-champ leur religion. Il contraignit donc, par des moyens aussi diaboliques, tous ces pauvres malheureux faire les serments les plus affreux de rester inviolablement attachés à la religion romaine. Pour témoigner sa joie et la satisfaction qu'il ressentait de ses heureux succès, et terminer son entreprise d'une façon qui fût, digne du motif et des conseils qui le faisaient agir, il fit faire des réjouissances publiques au bourg de la Force, où est situé son château, et allumer un feu



de joie d'une magnifique bibliothèque composée, de livres pieux de la religion réformée, que ses: ancêtres avaient soigneusement recueillis.
.../...

Le Duc avait un formulaire, de ce serment, rempli d'imprécations contre la religion réformée, qu'il faisait et jurer, de gré ou de force, à ces pauvres: bourgeois martyrisés. On mit chez mon père à discrétion. vingt-deux de ces -exécrables dragons. Mais je ne sais pas quelle, politique le Duc fit conduire: mou père en prison à Périgueux. On se saisit de deux - de mes frères et de ma sœur, qui n'étaient que des enfants et on les mit dans un: couvent. J'eus le bonheur me sauver de la maison, si bien que ma pauvre mère se vit seule de sa famille au milieu de ces vingt-deux scélérats, qui lui firent souffrir; des tourments horribles. Et après -avoir consumé et détruit ce qu'il y avait dans la maison, ne laissant; que les quatre murailles, ils traînèrent ma désolée mère chez le Duc, qui la contraignit, par les traitements qu'il lui fit, accompagnés d'horribles menaces, de signer son formulaire.

Cette pauvre femme pleurant abondamment et protestant contre ce qu'on lui faisait faire, voulut encore que sa main accompagnât les lamentables protestations, de sa; bouche ; car le Duc, lui ayant présenté le formulaire d'abjuration, pour le signer, elle y écrivit son nom, au bas duquel elle: ajouta: ces mots ; la Force me le fait faire, faisant sans doute allusion au nom du Duc. On la voulut contraindre d'effacer ces mots, mais elle n'en voulut constamment rien faire ; et un des jésuites prit la peine de les effacer. -Cependant (octobre 1700) je m'étais échappé delà maison, avant que les dragons y entrassent; j'avais seize ans accomplis; pour lors. Ce n'est pas un âge à avoir beaucoup d'expérience, pour se tirer d'affaire, d'affaire, d'un si mauvais pas. Comment échapper la vigilance des dragons, dont la ville et les avenues étaient remplies pour empêcher, qu'on ne s'enfuît ? J'eus néanmoins le bonheur, par la grâce de Dieu, de sortir de huit sans être aperçu, avec un de mes amis, et, ayant marché toute la nuit dans les bois, nous nous trouvâmes le lendemain matin à Mussidan .../...



Combat naval entre une galère et une frégate anglaise.

La bastonnade

était considérée comme la plus terrible punition infligée aux galériens. Pour ce qui concerne les protestants condamnés aux galères, cette peine leur est appliquée essentiellement parce qu'ils ont refusé, lors de la célébration de la messe sur la galère, de lever leur bonnet. Voici la description de cette bastonnade :

On fait dépouiller tout nu, de la ceinture en haut le malheureux qui doit la recevoir. On lui fait mettre le ventre sur le coursier de la galère, ses jambes pendantes dans son banc, et ses bras dans le banc à l'opposite. On lui fait tenir les jambes par deux forçats et les bras par deux autres, et le dos en haut tout à découvert et sans chemise; et le comité est derrière lui, qui frappe avec une corde un robuste Turc pour l'animer à frapper de toutes ses forces avec une grosse corde sur le dos du pauvre patient. Ce Turc est aussi tout nu et sans chemise, et comme il sait qu'il n'y aurait pas de ménagement pour lui s'il épargnait le moins du monde le pauvre misérable que l'on châtie avec tant de cruauté, il applique ses coups de toutes ses forces, de sorte que chaque coup de corde qu'il donne fait une contusion élevée d'un pouce. Rarement ceux qui

sont condamnés à souffrir un pareil supplice en peuvent-ils supporter dix à douze coups sans perdre la parole et le mouvement. Cela n'empêche pas que l'on ne continue à frapper sur ce pauvre corps, sans qu'il crie ni qu'il remue jusques au nombre de coups à quoi il est condamné par le Major.

Vingt ou trente coups n'est que pour les peccadilles, mais j'ai vu qu'on en donnait cinquante ou quatre-vingt et même cent; mais ceux-là n'en reviennent guères. Après donc que ce pauvre patient a reçu les coups ordonnés, le barbier ou frater de la galère vient lui frotter le dos tout déchiré avec du fort vinaigre et du sel, pour faire reprendre la sensibilité à ce pauvre corps et pour empêcher que la gangrène ne s'y mette. Voilà ce que c'est que cette cruelle bastonnade des galères.

A lire sur Gallica (la version numérique de la Bibliothèque nationale de France).

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56248371.r-M%C3%A9moires%20de%20Jean%20Martheille.e?>

Le site d'entraide et de partage de l'amicale GENE24



**Si tous loûs homés éren parlés, n'i ourio pas dé chaoûsido
Ai vist pétar lou lop sus la peira de bois**



Mairie de Mouzens

ACCUEIL ACTUALITÉS MAIRIE HISTOIRE ASSOCIATIONS ECOLE LIENS CONTACT

Bienvenue à Mouzens

Présentation

 Bienvenue à MOUZENS, commune du Périgord Noir réputée pour sa douceur de vivre, ses paysages diversifiés entre rivière, plaine et coteaux.

Ce site a pour ambition de vous faire découvrir l'histoire, les caractéristiques de MOUZENS.

La rubrique "actualité" permet, nous l'espérons, un dialogue constructif. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et critiques.

Ce site est le vôtre

<http://www.mairiemouzens.fr/>

Une page histoire très complète sur le site officiel de la mairie de Mouzens.
www.mairiemouzens.fr

Un site fait par un particulier généalogiste avec aussi une page très complète de l'histoire de son village. www.teyjat-perigord.fr



Teyjat

Présentation Historique Personnalités Teyjatois Photos Randonnées Teyjat de A à Z Liens Bibliographie Archives

Bienvenue sur le site (non officiel) du village de Teyjat (Dordogne)

 Vous trouverez sur ce site un aperçu sur l'histoire du village, particulièrement détaillée pour le 19ème siècle où l'histoire de France est vue à travers l'histoire locale, une toponymie des lieux-dits, les personnalités locales, des galerie photos avec des cartes postales anciennes, des idées de randonnées, des pages sur la vie locale actuelle et passée...



<http://www.teyjat-perigord.fr/>

MONTPEYROUX

par Jean-Louis FILET

Situation.

Petit village niché au sommet d'une colline, Montpeyrroux, «Monte Petroso», reflète le calme d'une campagne de Dordogne, vivant au rythme biologique des saisons. La commune de Montpeyrroux occupe une place privilégiée dans la pittoresque vallée de la Lidoire qui eut, jusqu'au 18ème siècle, une importance économique et historique dont témoignent les nombreux moulins à vent ainsi que les établissements religieux qui s'y installèrent.

Située à l'ouest du département dans l'arrondissement de Bergerac, elle est bordée par la Lidoire au levant.

La commune est située sur le canton de Villefranche de Lonchat, aujourd'hui on dit « Pays de Montaigne et de Gurson et appartient à la communauté de communes de Montaigne Montravel et Gurson.

Les habitants de Montpeyrroux sont les Peyroumontois. Code postal 24610 et code Insee 24292.

La commune de Montpeyrroux avec celle de Carsac et Villefranche de Lonchat gère le lac et la base de loisirs du lac de Gurson.

Les lieux dits :

Beau Champ, Beaulieu, Blaye, Bourdelat, Brandelette, Cantaloup, Chez Piarrot, Claveau, Forêt de Saint-Cloud, Jacob, La Chambre Haute, La Grange, La Lidoire, Lagarde, Le Bernis, Le Bonnadier, Le Bos Vieux, Le Chapout, Le Fumat, Le Gendre, Le Mayne Gros Bos, Le Petit Puy, Le Petit Puy, Le Peycher, Le Pont de Palot, Le Rieutord, Le Sabatier, Les Coulauds, Les Écorces, Les Landes, Les Parents, Les Quatre Chemins, Magardeau, Maison Neuve, Marquat, Montpeyrroux, Nicouraud, Papassus, Piconneau, Puy Sauvage, Rousselaud, Saint-Cloud, Sivadau, Trompette.

(Source Vicomte de Gourgues 1878).

Saint-Cloud Commune rattachée à Montpeyrroux en 1794.



Extrait de la carte de Cassini; *source Gallica*. Le nom s'écrivait sans le T :

Monpeyrroux

Histoire.

La localité dont le nom signifie le mont de Pierre fut le siège d'un habitat continu depuis la préhistoire. On y voit la trace d'un oppidum gaulois entouré de fossés creusés dans le calcaire. L'occupation romaine y a laissé des vestiges notables.

C'est en 1140, qu'apparaît pour la première fois dans un texte : la donation à Saint Florent, le nom de cette paroisse sous la forme : Sanctus Petrus de Monte Petroso. Le patron de la paroisse est Saint Pierre-ès-Liens, l'église Saint-Pierre-ès-Liens date des 11ème & 12ème siècles. Elle fut construite au centre de l'oppidum. Classé monument historique, cet édifice est entièrement roman sauf une chapelle latérale gothique sur le côté sud qui a été reconstruite à la demande de Bertrand de Montaigne, frère du philosophe, pour en faire sa sépulture.

Le cimetière autour de l'église se pare d'une croix de pierre du 15e siècle remontée en 1629 après des mutilations successives dues aux guerres de religion. Elle est richement sculptée de 4 statuettes disposées dans des niches et décorée en relief des attributs royaux de Louis XII et d'Anne de Bretagne ainsi que des coquilles et des bourdons des pèlerins de St-Jacques de Compostelle qui trouvaient refuge dans la commanderie située en face de l'église transformée par la suite en faïencerie de renom de 1804 à 1840.

(Source site de la mairie)



Descriptif du Blason :

Ecartelé : au 1er d'azur à la tour donjonnée d'or ; au 2 de gueules à 3 fasces d'argent ; au 3 de gueules au lion d'argent ; au 4 d'azur à la rose d'argent, qui est de Cazenave ; en abîme un sur-le-tout d'azur semé de trèfles, une patte de lion d'or posée en fasce brochant, qui est de Montaigne.

(J.R. Bousquet)



Photo Jacques G. Brun 2009 licence CC

Château de Matecoulon

Du XIV^e, XV^e, XVIII^e & XIX^e siècles. (Privé).
En 1580 le philosophe, Michel de Montaigne offre à son jeune frère Bertrand, la maison noble des Maroux. Bertrand apporte avec lui le titre de « Matécoulon » (littéralement : mater des colombes, tuer des pigeons) dont il était déjà détenteur pour un fief en Gironde. En la fortifiant, la maison des Maroux devint « le château de Matécoulon » agrandi par l'acquisition d'une centaine d'hectares de métairie au sud du château. Le château resta pendant 400 ans aux mains de la famille Montaigne. (Site de la commune).

La bâtisse du XVI^e siècle fut remaniée sous le Directoire et agrémentée d'un parc romantique. Aujourd'hui, ce château présente un corps de logis flanqué de pavillons en équerre qui sont cantonnés de tours rondes.

Une faïencerie fondée par le châtelain de Matécoulon Jacques de Cazenave au début du XIX^e siècle, au cœur d'un prieuré moyenâgeux faisant partie des dépendances du château. L'activité fut florissante mais dut fermer vers 1840 anéantie par la faïencerie anglaise plus fine et solide et aux décors variés et nouveaux *(source site de la mairie)*.

On peut voir l'acceptation par le roi de deux legs faits par le sieur Lemonier de 400 francs chacun. Le premier destiné aux pauvres de Montpeyroux et le second à la fabrique de l'église (Paris le 23 juillet 1832).

Des noms.

En 1846 Louis Causit maire, Géraud Géraud curé de 27ans avec une domestique de 59 ans, Pierre Réglaide instituteur, Banizette médecin. Monsieur Boudonnet propriétaire ayant à sa disposition : 7 domestiques. Lafage dit homme d'affaires.

Deux familles Dupuy sont cordonniers ; Poutareau, Dussol, Olivier, et Augant charrons ; Duvrieux, Guimberteau, Maumelas forgerons ; 4 familles Gelat, Pons et Pascal maçons ; Barry tuilier ; Banizette géometre ; Boyer et Guimberteau tisserands ; Jaubert, Champeville et Londin meuniers ; Drillhole tonnelier ; Peytureau arpenteur, Jouanneau vétérinaire ; Tronche cantonnier ; Dutour scieur de long.

Autres noms parmi les plus fréquents : Banizete, Dumai, Dussol., Guimberteau, Rieupeyroux.

En 1851 sont recensés 856 habitants. Presque tous de religion catholique romaine sauf 3 qui sont déclarés Luthériens. On compte 2 naturalisés français et 1 de nationalité espagnole. 128 sont propriétaires cultivateurs.

Citons également : 1 aveugle, 5 borgnes, 1 sourd et muet, 1 pied bot. 14 femmes vivent des revenus de leurs maris. 75 garçons et 81 filles en bas âge à la charge de leurs parents.

Population et richesses.

13 chevaux, 8 ânes, 6 mulets, 70 bœufs, 160 vaches, 700 brebis, 300 cochons Une fabrique de faïence, 3 moulins à eau et 6 moulins à vent.

On y trouve des truffes noires et de bonne qualité sur le coteau mais pas suffisamment pour en faire un commerce. À la question les gens ont-ils l'habitude de faire chabrole : Oui, on croit cette boisson propice à désaltérer et rafraichissante. (Source Brard Ad24)

La population reste stable aux alentours de 850 habitants. Le lent déclin commencera après 1870 pour atteindre au plus bas : 318 personnes en 1982 et maintenant on compte 450 habitants.

Divers.

A cet orage à grêle du 4 mai 1877 succède le lendemain un mouvement orageux assez étendu, qui paraît dû à un tourbillon marchant du Sud-Est au Nord-Ouest.

Plusieurs filets distincts se meuvent dans le tourbillon, à des heures d'autant plus tardives qu'ils suivent des routes plus occidentales.

L'un de ces filets passe, vers 2h 30 du soir, sur le canton de Thénon (Dordogne). Un autre, marchant comme le précédent, du Sud-Est au Nord-Ouest, traverse les cantons de Sainte-Foy, Villefranche-de-Longchamps et Coutras.

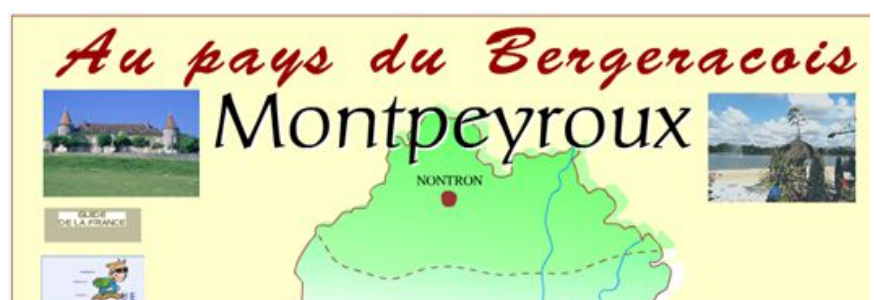
Il verse des torrents de pluie sur sa route et transforme en rivières tous les petits vallons du bassin de la Lidoire.

Deux ponts en pierre sont emportés aux environs de Montpeyroux et de Vélines (Dordogne).

(Source annales du bureau centrale météorologique de France Gallica).



photo SM



[http://montpeyroux.dordogne.
pagesperso-orange.fr/](http://montpeyroux.dordogne.pagesperso-orange.fr/)

Les Lavoirs,

souvenirs du passé, oubliés, conservés dans leurs jus ou objet de restauration parfois peu réussie.



Lavoir du Tournon à La Force.

Ma grand-mère étant jeune y faisant le cochon pendu, elle y a fait un plongeon malgré elle. Sarah.



À Champagnac-de-Belair,

c'est l'oublié de la commune, il y a tellement de fouillis qu'il ne se voit même plus de la route ! C'est celui de mon enfance, là où j'accompagnais ma mère qui lavait son linge et où nous allions chercher l'eau à la source, beaucoup de souvenirs. Marie-Paule.

à voir aussi

www.patrimoinedenoscampagnes.jimdo.com



1951, à l'étang de Rivesol à Cendrieux.

Collection privée MB



Lavoir de Saint-Front-de-Nizone. BR.

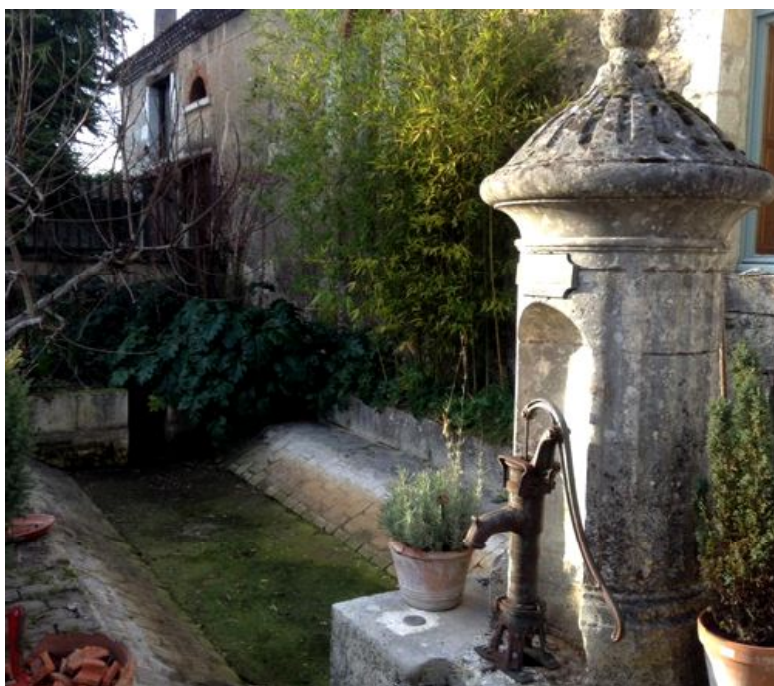


Lavoir de Tourtoirac. MB

**Pos virar ton cuel al vent, pas pas los virar al temps
Quand le chin japo, quicom i a**

Lavoir de Veyrines-de-Vergt. MB**Fontaine-Lavoir de Marsac-sur-l'Isle.**

HSR

**La Fontaine-Lavoir de Marsac-sur-l'isle,**

L'ensemble fontaine-lavoir fut construit en 1897 ou 1898. Il existait à cette époque une source captée, utilisée comme fontaine (ou peut-être simplement comme mare) se trouvant sur un passage compris entre l'église et un bâtiment servant d'écurie appartenant à l'époque à un monsieur Delforge. Cette source ancienne passerait sous l'église ce qui serait la cause de l'humidité qui y règne. Son emplacement devait certainement occasionner des gênes de circulation, quelques dangers voire des problèmes d'hygiène.

Dans le souci de bien public, les héritiers de l'ancien maire de Marsac, monsieur Montagut décidèrent de faire don du prêt de 600 francs que ce dernier avait consenti.

En contrepartie, la commune décida d'investir dans la construction de la fontaine et du lavoir où les femmes du bourg et des alentours venaient laver leur linge. Cette somme n'étant pas suffisante pour réaliser les travaux tels que nous les connaissons aujourd'hui, la préfecture de la Dordogne rajouta 300 francs pris sur les fonds des amendes correctionnelles.

Une anecdote : On raconte qu'à une époque pas si lointaine, l'eau courante n'étant pas encore disponible sur toute la commune, les ménagères lavaient leur linge à la fontaine-lavoir, puis le transportaient à l'aide de brouettes à la fontaine intermittente sur le bord de la nationale afin de le rincer.

**Lavoir d'Orliaguet. CTF**

Le Poilu Maurice MAURY,

Ou comment plusieurs sources valent mieux qu'une seule. Par **Pierre MILLET.**

Maurice MAURY est né au village de Tourneburie à Liorac-sur-Louyre (24) le 23 octobre 1887. Il est le fils de Jean MAURY et Marie LASSERRE, domestiques. Il est cultivateur de profession.

Parcours Militaire :

Au recrutement de la Classe 1907 à Bergerac, il porte le matricule n° 1072. Il exerce alors la profession d'agriculteur et demeure à Lalinde (24).

Il est incorporé au 50e Régiment d'Infanterie le 7 octobre 1908 et est envoyé en congé le 25 septembre 1910. Il obtient son certificat de bonne conduite.

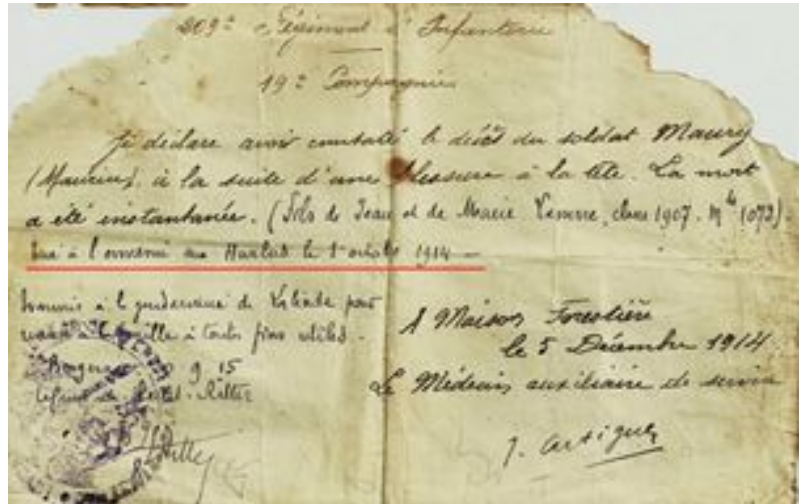
Guerre 14-18 :

Il est rappelé à l'activité le 3 août 1914 et est incorporé au 209e Régiment d'Infanterie d'Agen sous le n° de matricule 02746. Il appartient à la 19e Cie du régiment.

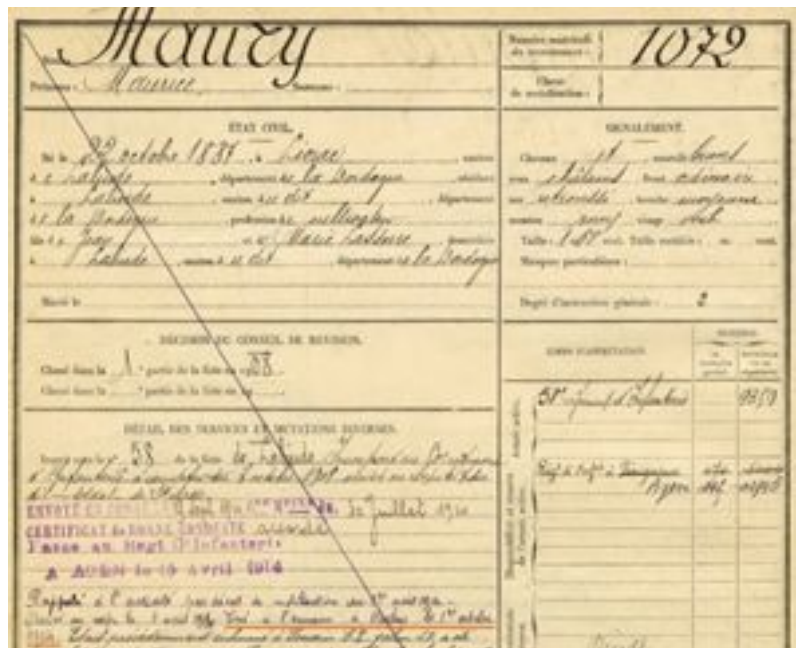
Il est tué au combat le 1er octobre 1914 à Hurlus (ancienne commune de la Marne détruite pendant la guerre et rattachée à la commune de Wargemoulin sa voisine), comme en attestent sa fiche matricule et le certificat du médecin auxiliaire du régiment qui a constaté le décès.

La fiche du Médecin auxiliaire de service du 209e RI - 19e Cie indique ce qui suit :

«Je déclare avoir constaté le décès du soldat MAURY Maurice à la suite d'une blessure à la tête. La mort a été instantanée. (Fils de Jean et de Marie LASSERRE, classe 1907, Mle 1072) tué à l'ennemi aux Hurlus le 1er Octobre 1914. A Maison Forestière le 5 décembre 1914 Le Médecin auxiliaire de service. Signé : ARTIGUE Transmis à la gendarmerie de Lalinde pour un avis à la famille à toutes fins utiles. Bergerac 20.09.1915.»



Déclaration de décès établi par le médecin auxiliaire du 209e R.I. Original détenu par la petite-nièce du Poilu.



Réf. AD24 - FRAD024_02R1001_1907 Bergerac - P.103



Il est à noter que sur la Fiche SGA Mémoire des Hommes et sur la transcription du décès à la mairie de Lalinde, il est indiqué « décédé le 5 décembre 1914 » date qui correspond en fait à celle de la rédaction du certificat de décès. Par contre, la fiche matricule indique bien décédé le 1er octobre 1914. Il avait 26 ans. J'ai averti le site Mémoire des Hommes. J'attends leur réponse.

Dans un premier temps, il a été inhumé à la Nécropole Nationale La Crouée à Souain-Perthes-lès-Hurlus. Avis d'inhumation adressé au Maire de Lalinde le 18 mars 1918 par le chef du Bureau du 209° Régiment d'Infanterie d'Agen. Tombe 8307.

Le 19 août 1921, le corps est transféré à Minaucourt-le-Mesnil-lès-Hurlus (Marne). 2 Avis de Transfert du corps du cimetière de Souain au cimetière militaire de Mesnil-les-Hurlus adressés le 29 décembre 1921 et le 10 Juillet 1922 par le Conseil d'Administration du 9e R. I. d'Agen

Campagne contre l'Allemagne :
du 25 Janvier 1915 au 1er Mai 1917.

Fiche décès du SGA Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

MAURY

Nom **MAURY**
 Prénoms *Maurice*
 Grade *Soldat*
 Corps *209^e Régiment d'Infanterie*
 n° *209^e Corps - 1907*
 Matricule *1028* *1028*
 Mort pour la France le *5 Décembre 1914*
 à *Souain-Perthes (Marne)*
 Genre de mort *Ensi à l'ennemi*

Né le *22 Octobre 1887*
 à *Lalinde* Département *Dordogne*
 (arrondissement de Paris et Lyon)
 à l'état civil

acte de décès *Lalinde* *Mai 1915*
 N° du registre d'état civil *Lalinde*
950/15

100-105-1904. (1904)



Photos PM.



Cartes postales 14-18 JLF



**Volen totes veni viels, i a pas rin de rar
Es pas l'ome que ganha, es lo temps**

voir page 57

Mon grand-père.

Par Marie Paule BERTRAND BLANCHARD

Mon grand-père : **Jean-Henri Bertrand** né le 02 avril 1883 à Champa-gnac-de-Belair, fils de Pierre et Pétronille Lafaye. De la classe 1903, il a été incorporé au 50^e régiment d'Infanterie pour une année de service en novembre 1904. Appelé dès le début du conflit, le 01^{er} août 1914, d'abord au 126^e régiment d'infanterie à Brive puis en 1915 au 43^e RI. Il sera démobilisé le 1^{er} mars 1919. Au cours de cette longue période il sera blessé une première fois au pied droit par un éclat d'obus le 31 août 1914 et une plaie pénétrante au bras droit et plaies de la face par éclat d'obus du 19 juillet 1918. Il est titulaire de la médaille militaire.



Il a laissé une abondante correspondance sur cette longue période d'éloignement pour cause de guerre.

Voilà un extrait d'une lettre que mon grand-père a écrit à ma grand-mère le 23 décembre 1916*, il ne donne pas le lieu d'où il écrit comme dans toutes ses lettres.

«Tu me dis que tu seras fière quand je reviendrais en permission, mais c'est encore bien loin. J'aimerais mieux être avec toi pour le premier de l'an pour te souhaiter une bonne année, voilà trois ans que nous passons sans être ensemble. C'est bien triste de toujours vivre en esclave. Si tous ceux qui veulent la guerre étaient avec nous depuis le début, être privés de tout comme nous sommes, je crois bien que ça serait fini. Mais que veux-tu le pauvre sera toujours malheureux et il est toujours bon pour aller à l'abattoir. Tu me parles de Verdun, je n'ai pas encore entendu parler pour y aller. Dès fois, c'est bien vite arrivé.»



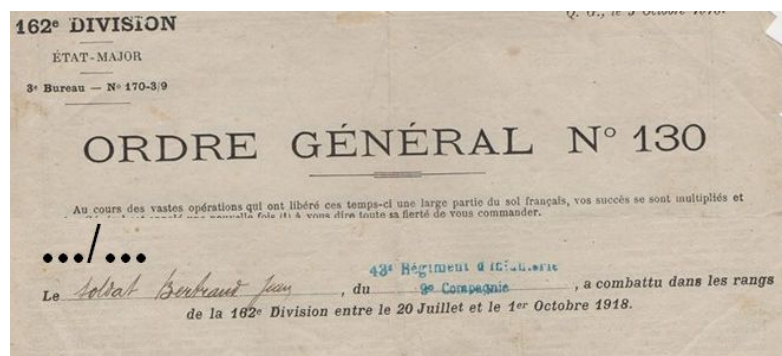
Jean-Henri BERTRAND (o 1883)

* le 43^e RI basé à la butte de Souain (proche de Suippes, Marne) en décembre 1916. Début janvier, il rejoindra à pied le Blanc-Sablon dans l'Aisne.

Sur une lettre du 10/01/1917, il dit être à Juvigny dans la Marne, ils ont fait 22km dans la neige.

Ensuite en avril être à la bataille du Chemin des dames .

Il était soldat à la 10^e compagnie.



Logiciel de généalogie.

Par Bernadette FONDRIEST.

Faire sa généalogie sur son ordinateur nécessite l'installation d'un logiciel spécifique sur son ordinateur, indépendamment des solutions qui existent sur le web.

Les logiciels de généalogie se présentent sous deux formes différentes : les payants et les gratuits ; tous, pour la plupart, sont accessibles par téléchargement.

Les payants.

Les plus élaborés, de conception française et dominant le marché sont payants :

Hérédis et Généatique, de conceptions voisines, se déclinent en plusieurs versions pour windows ou mac. Avec à chaque fois deux versions basiques (la moins chère) ou plus élaborées. Selon les versions, on peut loger de 500 personnes pour le classique de Généatique ou avec des fonctions limitées pour Hérédis. La version luxe ou pro permettant un nombre illimité de personnes et des une multitude de fonction.

Ils supportent l'export et l'import des Gedcoms (voir nota ci-dessous). Les médias : une fonction très pratique pour faire figurer toutes les données sur la fiche individuelle (photos, actes, écrits etc).

Les dernières versions ont des fonctions très intéressantes comme la recherche directe dans les registres des archives en lignes et dans les relevés des sites de généalogie. Un outil photo. La répartition géographique, le partage des données par le biais de sites sur internet spécifique à chacun (Heredis online et geneatique.net). Par contre, je ne vais pas faire un comparatif car les deux logiciels se suivent et les fonctions que l'un n'a pas à ce jour, il y a fort à parier qu'il les aura à la prochaine version ... Seules les formules de tarifs diffèrent légèrement.

Nota : Gedcom. Vous voyez apparaître ce nom à chaque logiciel, mais de quoi s'agit-il ? Inutile de se tracasser avec ce nom qui paraît un peu barbare pour des novices. On devrait simplement dire mon fichier généalogique. Si les logiciels enregistrent leurs données dans un format qui leur est spécifique et qu'un autre logiciel ne pourra pas lire, heureusement il existe cette norme Gedcom. Acronyme de «genealogical data communication» soit communication de données généalogiques, il s'agit d'une spécification pour l'échange de données qui a été développée par les mormons.

C'est donc un langage qui ordonne les données afin que tous les logiciels et les sites sur le net soient capables de les lire. C'est donc sous ce format (que l'on trouve dans le menu : Fichier > exporter) que l'on choisira pour migrer vers un autre logiciel, envoyer vers Geneanet ou un ami.

Heredis :

<http://boutique.heredis.com/101-logiciels-pour-windows>



Geneatique :

<http://boutique.cdip.com/produits/logiciels-genealogie/achat-geneatique>



Les gratuits

Il existe sur le marché plusieurs logiciels gratuits à télécharger, aucun n'atteint le degré de sophistication des payants mais sont de très bons outils en particulier pour débiter. Le système d'échange par fichier Gedcom vous permettra par la suite de continuer votre travail avec n'importe quel autre logiciel de généalogie.

Parmi tous je vous cite :

ELIES : un maniement assez simple manuellement ou par téléchargement de Gedcom. Il héberge les médias : photos, actes, documents divers : Un logiciel que je conseille pour commencer.

AHNENBLATT : sous licence allemande est aussi un bon outil simple Il a de nombreuses fonctions qui le rend agréable : fiches détaillées pour chaque membre de l'arbre avec renseignements, notes, sources, médias... mais il date quand même un peu. On regrette que l'aide ne soit pas écrite en français.

SMART GENEALOGIE un logiciel qui fonctionne au moyen de fiches individuelles ou l'on peut mettre multiples détails (naissance, adoption, métier, résidence etc.). Il accepte aussi les médias. il supporte l'import et l'export des Gedcoms et peut aussi exporter des fichiers excel, et sa base de données est intuitive.

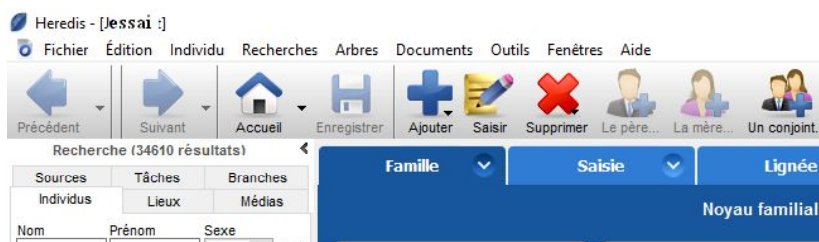
ANCESTRIS logiciel qui travaille directement sur des fichiers à la norme Gedcom en respecte toutes les règles ce qui le rend sûr aucune donnée risque d'être perdue avec un même programme pour tous les ordinateurs (sous licence Windows, mac ou linux). Des fonctions additionnelles sont disponibles comme la cartographie, calcul de parenté, recherche de doubles, export.

Il y a une communauté Ancestris avec aide, forums etc. .

GENEAMANIA est un logiciel fonctionnant directement dans un navigateur web mais les données sont quand même logées sur ordinateur personnel. On peut aussi publier en ligne les données par une option facultative. Il accepte l'import et l'export Gedcom. Généamania possède aussi un forum d'entraide.

GENEWEB le pendant du site web Geneanet depuis quelques années qu'il en a repris le développement. Un logiciel très stable et rapide bien à l'aise avec les très gros fichiers il accepte bien sur le format Gedcom et on bénéficie de l'aide de l'importante communauté des utilisateurs et différents forum de Geneanet .

On note aussi d'autres logiciels libres comme **GAMPS**, **FAMILY TREE BUILDER**, **L'ARBRE GENEALOGIQUE DE LA FAMILLE**





Les cousins d'Annie



François de FANLAC
Cm 1524 Périgueux Françoise de CHAUMONT LABATUT

Jean de FANLAC
x
Françoise de LAGUT

Louis de FANLAC
Cm Pontass-sur-Adour (40)
Catherine de VIGNAL

n. MONTFERRAND
x
Louise de FANLAC

Hélie GOURSAC
cm 1601
Bonne de FANLAC

Jehan MONTFERRAND
x
Marie ?

Jehan CHABANES
Honorée "Norée" de
GOURSAC

Jean MERILLOU
x
Marguerite de GOURSAC

Anthoine GAY
x
Anne MONTFERRAND

François CHABANES
Thoyette DURAND
de LAUDONIE

Jean MERILLOU
x
Jeanne de SAINT YRIEX

Jehan BONNEFON
x 1657 St Orse
Anne GAY

Pierre CHABANES
x
Jeanne PENEL

François MERILLOU
Marguerite A. de
LABROUSSE

Pierre BONNEFON
x 1694 St Orse
Anne LABROUSSE

Jean CHABANES
x
Marie MERILLOU

Guy DALVY
x 1722 St Eulalie d'Ars
Jeanne BONNEFON

Guillaume MARCHIVE de la RIVIERE
x 1757 Saint Rabier
Léone "Léonarde" CHABANES

Jacques SUDRIE de la Porte
x 1755 Périgueux
Catherine DALVY de la Grange

François MARCHIVE
x 1788 Ségonzac
Anne DEPRACH

Marie SUDRIE
x 1793 Périgueux
Agnan LATOUR BALABEAU

Joseph SÉGUY
x 1807 Ségonzac
Anne MARCHIVE

Jean Baptiste SOUFFRON
x 1822 Le Bugue
Elyzabeth LATOUR BALABEAU

François SÉGUY
x 1835 Vars-sur-Roseix (19)
Antoinette VIALLE

Pierre Guillaume JACOUTET
x 1860 Le Bugue
Marguerite Celine SOUFFRON

François "Jules" MAYAUDON
x 1858 Ségonzac
Catherine Henriette SÉGUY

Jules JACOUTET
x 1899 Le Bugue
Berthe ESCORNE

Antonin DOUAT
x 1879 Bordeaux
A. Noémie MAYAUDON

Jean Francois Xavier JACOUTET
x
Alice DUPONT

Alfred G. D. PELTIER
x
E. Marie-Antoinette DOUAT

Jeannine JACOUTET
x
Pierre PEYRARD

Roger M. A. PELTIER
x
Renée Noëlie TEYSSOU

Annie-Alice PEYRARD
x
Patrice Michel MOUNIER

Jacques J.P. LIUT
x
Mireille Marie-Rose PELTIER

Julien R. LIUT

François PARAVEL
x
Jeanne GRILIERE

Jean PARAVEL
x 1730 La Douze
Marie MEYMY OU MEYMY

Guillaume PARAVEL
x 1764 Limeuil
Françoise GRANGER

Pierre PARAVEL
x an V Le Bugue
Jeanne EYMERI

Jean PARAVEL
x 1850 Manaurie
Marie LEYSSALES

Françoise PARAVEL
x 1822 Le Bugue
Germain ou Jean JACOUTET

Jeanne Marie PALAVERT
x 1873 Cendrieux
Jean COULAUD

Louis Jean COULAUD
x 1898 Vergt
Jeanne EYMET

Julien COULAUD
x
Mathilde DANIEL

Yvon COULAUD
x
Geneviève LACHAIZE

Geneviève

Annie Alice

Adhérente 015
Généanet peyrard43

Julien

Adhérent 018

Adhérente 004
Généanet

Gabriel BROUSSARD
x
Peyronne DELTEIL

Jean LAFON
x
Jeanne BROUSSARD

Héyméric "Méric" BROUSSARD
x 1670 Terrasson
Libérale LA ROCHE

Guy "Guinot" LAFON
x 1700 Terrasson
Valérie COMBET

Jean JAYLE
x
Marguerite BROUSSARD

Jean LAFON
x 1727 Terrasson
Marie DELSOL

François BOUCHAREL
x 1721 Terrasson
Bernarde JAYLE

Jean LAFON
x 1748 Terrasson
Françoise DELMAS

Antoine BOUCHAREL
x 1766 Terrasson
Anne PAGES

Jean LAFON
x 1768 Pazayac
Catherine FAUDONNEAU

François BOUCHAREL
x 1791 Terrasson
Julienne JAYLE

Martin CHEYSSAC
x 1796 Pazayac
Marguerite LAFON

Martin NADAL
x 1819 Terrasson
Marguerite BOUCHAREL

François MAYAUDON
x 1820 Pazayac
Marie "Catherine" CHEYSSAC

Martin NADAL
x 1852 Terrasson
Marguerite DOUSSEAU

François "Jules" MAYAUDON
x 1858 Segonzac
Catherine Henriette SEGUY

François NADAL
x 1894 Bergerac
Catherine DAILHAC

Antonin DOUAT
x 1879 Bordeaux
Antoinette "Noémie" MAYAUDON

Louis LAFORET
x
Louise Isabelle et Suzanne NADAL

Alfred G. D. "Albert" PELTIER
x Terrasson
E. A. M. "Marie-Antoinette" DOUAT

Robert LACHAIZE
x
Marie Geneviève LAFORET

Roger M. A. PELTIER
x Terrasson
Renée Noëlle TEYSSOU

Yvon COULAUD
x
Geneviève LACHAIZE

Jacques J. P. LIUT
x Terrasson
Mireille Marie-Rose PELTIER

Pierre Adrien BARBISSOU
x
Adrienne Germaine Andrée LUQUET

Julien LIUT

Adhérente 004
Généanet yvonnette

Michel BARBISSOU

Adhérent 018
Généanet : julitapapito

Généanet mic33

Les cousins de
Geneviève



C'est un petit.

Extrait de : « Fant de Loup. » Avec l'aimable autorisation de **Liliane LUCET-PONZIO**.

Le maire de Bouillac, a été confronté à une situation à laquelle il n'était pas préparé. Voilà que s'amène un beau matin, le Germain des Tertres.

- Il te faut marquer que la Bertille vient d'avoir un petit.
 - Il est né quand? Demande le maire.
 - Cette nuit pardi.
 - Comment il s'appelle?
 - Je te le sais moi!
 - Bon, eh bien trouve-lui un prénom, et qu'on l'inscrive.
 - Fais comme tu veux, j'ai pas d'idée...
 - Et d'abord ce petit, c'est un garçon ou une fille?
 - Ah ça mon pauvre je peux pas te dire, j'ai pas pris le temps de regarder! C'est un petit.
 - Mais bestiat, il est à toi ce petit! C'est ni un âne, ni un veau! Tu pourrais peut-être savoir!
 - Au bout de huit, ça m'intéresse pas plus que ça. Tu n'as qu'à marquer que c'est un petit, et je reviendrai un autre jour, que j'aurai un peu de temps, pour te dire le reste.
 - Retourne chez toi bougre d'âne, et reviens-moi bien vite avec des renseignements qui tiennent d'aplomb, et jusque-là, ne compte pas que je marque quoique ce soit sur le registre!
- Le soir Germain se remit en chemin et arriva chez le maire à la nuit noire.

- Tu marques Jules et je te précise que c'est un garçon.

Le maire, qui était à table, secoua plusieurs fois la tête en riant.

- Avec un prénom de ce calibre je m'en serais un peu douté, bien qu'avec toi, il faut s'attendre à tout! Contrairement à ce que l'on pourrait penser, Germain n'était pas simple d'esprit, mais tant d'événements le dépassaient.

- Je vais me trébler, répétait-il .Autrement dit, perdre la tête. Et il y avait de quoi.

A commencer par l'Antoine, onze ans, qui poussait mal, La cause en était à ses poumons, qui ne pouvaient pas prendre leur suffisance d'air. Ce qui le faisait souffler comme un buffadou* percé, et l'empêchait de galoper les moutons ou les vaches, quand ces carnes filaient vers le trèfle ou les raves. Pour le reste, il faisait l'affaire. A condition de ne pas le presser et encore moins de le contrarier. En fait l'Antoine, un rien l'étouffait.



Un buffadou.

L'église de Bouillac. JLF





DR

On aurait rien eu à en dire, s'il était tombé chez des riches. Parce qu'il était envieux de tout, et dépité à s'en rendre malade. Jean, huit ans, souffrait du mal de terre, appelé également épilepsie. Il était mal né. La responsabilité incombait à Firmin, son jumeau, qui venu le premier, sans se presser, avait trop fait attendre son frère.

Et puis la Mélanie, roussette et dégourdie comme un furet, mais toujours à se sauver, que plus d'une fois on l'avait cru perdue. Rien n'y faisait, il fallait qu'elle galope. Et quand elle partait, ne savait rien faire d'autre que marcher, droit devant elle.

Dans ce cas comment voulez-vous qu'elle retrouve sa maison?

- Le loup finira par l'attraper!

Ça, elle le savait. Et la peur la faisait aller de plus en plus vite, et donc, de plus en plus loin de son point de départ. Comme on ne pouvait pas compter sur l'Antoine qui manquait d'air, pour lui courir après, encore moins sur Sylvestre, dont le rêve était d'être fils unique, et qui ne craignait donc pas de perdre un des siens, c'était ce pauvre Germain qui partait à la recherche de sa Mélie.

Et quand il lui demandait:

- Mélie, pourquoi tu te sauves?

- Je me sauve pas! Répondait-elle... même que j'ai eu bien peur...

-Mais alors, pourquoi tu quittes la maison?

Elle regardait ce pauvre papa qui transpirait à grosses gouttes et disait d'une petite voix ferme:

-Il faut bien que je marche.

Après venait Jeanne, toute menue et claire comme un épi de blé, que même les sourcils ne marquaient pas. Aimé passait son temps, soit à téter, soit à pleurer. Autant dire qu'il était sans grand intérêt. Et là-dessus, arrive ce Jules, dont on se serait bien passé. Bien ou mal venu, il se posa là. Ce qui ne fit pas le bonheur de tous, à commencer par Pierre le loubatié. A cause de cette Victorine, qui s'y entendait pour faire tourner les gens en bourrique...

Mais c'est une autre histoire... peut-être demain je vous conterai...Peut-être....

Recette de mère-grand. Soupe plat et dessert.

Par Geneviève COULAUD et Nicole SARREAU.

Nos ancêtres étaient gourmets et gourmands, les recettes se transmettaient (et se transmettent) de mère en fille, même si petite fille, nous étions souvent de corvée de « pelage » d'oignons ou autres carottes. Les fêtes, mariages et autres étaient l'occasion de sortir la belle vaisselle et d'aligner de nombreux mets. Les repas duraient la journée, parfois jusqu'au bout de la nuit, et le soir, on remettait le couvert pour le tourin.



Demandez le Goudron

A. A. ROUBERT

Le Meilleur et le plus agréable

DES APÉRITIFS AU GOUDRON

Exiger la véritable marque

G. RÉGNIER-ROUBERT

Distillateur

BERGERAC

Le libre penseur du Centre 1906 (Gallica)

Tourin blanchi du Périgord, parfois appelé ouliat (savoureux).

4 oignons (gros),
1 gousse d'ail,
Graisse d'oie, farine,
2 œufs,
Pain rassis, sel, poivre.



NS

Mettez à chauffer 2 litres d'eau dans une grande casserole.

Emincez finement les oignons et peler la gousse d'ail.

Faire fondre de la graisse de canard dans une poêle, ajoutez les oignons et saupoudrez de sel fin afin qu'ils ne roussissent pas. Faites les fricasser. Quand ils sont bien blonds ajoutez la gousse d'ail écrasée et mélanger.

Poudrez les de farine et bien remuer pendant 2 minutes environ. Délayer avec un peu d'eau chaude et verser le tout dans la casserole d'eau. Salez poivrez.

Laisser cuire 40 minutes environ. Séparez les blancs d'œufs et 15 minutes avant la fin de la cuisson, les mélanger au bouillon.

Mettre un filet de vinaigre sur les jaunes, écrasez les délicatement et lorsque la cuisson est finie, les incorporer à la soupe. Surtout ne pas laisser bouillir à partir de ce moment.

Disposez des tranches de pain rassis très fines dans une soupière et « tremper la soupe », c'est-à-dire verser le bouillon sur le pain.

Variante 1

Faire rissoler doucement 4 ou 5 belles gousses d'ail coupées en petit morceau dans de la graisse ou de l'huile, saupoudrer généreusement de farine, mouiller avec un peu d'eau puis remplir la casserole d'eau. Saler, poivrer porter à ébullition, laissez cuire 20mn.

Au bout de 10 mn, mélanger les blancs d'œufs et mettre une bonne poignée (ou deux) de vermicelle.

A la fin de la cuisson, blanchir avec les jaunes après avoir stoppé la cuisson.

Variante 2

Avant de mouiller, mettre une bonne poignée d'oseille, remuer rapidement pour la faire fondre.



Surtout ne pas oublier le traditionnel «Chabrot».

DR

Fricassée de canard aux haricots.

1 canard de 1,5 kg.
 500 g. de haricots lingots secs,
 1 pied de basilic,
 4 tomates et 2 oignons,
 1 bouquet garni dans une gaze,
 50 g. de saindoux,
 Gros sel, poivre et 2 clous de girofle.

Rincez les haricots, faites-les tremper une heure, égouttez-les et mettez-les à cuire à l'eau froide avec une cuillère à dessert de gros sel, quelques grains de poivre, le bouquet garni, 1 oignon piqué de 2 clous de girofle. Laissez bouillir une bonne heure.

Pendant ce temps, faites rôtir le canard au four pendant 40 minutes, thermostat 8 (260°).

Epluchez et épépinez les tomates, coupez-les en tous petits morceaux, ainsi que le deuxième oignon (sans les mélanger).

Découpez en portions le canard cuit. Dans un poêlon, qui sera le plat de service, faites dorer l'oignon dans le saindoux, ajoutez les tomates, donner deux tours, puis les haricots que vous avez égouttés, en réservant 2 louches de leur bouillon de cuisson que vous ajoutez dans le poêlon avec la viande.

Laissez cuire à couvert ½ heure.

Gâteau aux châtaignes.

1 kg de châtaignes du Périgord,
 100 gr de beurre,
 100 gr de sucre en poudre,
 200 gr de chocolat,
 2 c à s de rhum et 2 c à s de lait.

Éplucher les châtaignes, les mettre à cuire dans une grande casserole d'eau.

Égoutter, enlever la deuxième peau.

Mettre le beurre dans un saladier et passer les châtaignes cuites au moulin à légumes sur le saladier (le beurre va fondre).

Ajouter le sucre et le rhum dans le moulin au fur et à mesure.

Mélanger bien et tasser bien dans un plat pour former le gâteau ; laisser au frigo une dizaine d'heures.

Fondre le chocolat avec le lait et glacer le gâteau. Laisser prendre.

Déguster très froid avec du bourru (de préférence).

- Il est bien petit ce fromage ?...
 -Pitit ?... Pas si pitit que co ! ...
 Marcho deijà tout soulet !!



L'avenir Dodogne illustré ; Gallica.

Des dictons ou expression occitane.

Au fil des pages, vous en avez croisé une douzaine et combien en avez vous reconnu ?

Page 22

La pas rès de pus valent qu'un fenhant que se met
en colèra.
Lo que l'ai manda, l'ai va pas

Page 36

Si tous loüs homés éren pariés, n'i ourio pas dé
chaoüsido.
Ai vist pétar lou lop sus la peira de bois.

Page 42

Pos virar ton cuel al vent, pas pas lo virar al temps
Quand le chin japo, quicom i a

Page 46

Volent totes veni viels, i a pas rin de rar
Es pas l'ome que ganha, es lo temps

Page 48

S expandis coma une auca
Cada aucel trapa son nis bel

Page 53

Pléou totjorn sus los pus banhats
La nèit, totes les gats soun grises

par Nicole SARREAU.

Il n y a pas plus vaillant qu'un feignant qui se met
en colère.

Celui qui commande n'y va pas

Si tous les hommes étaient pareils, il n'y aurait pas
à choisir.

J'ai vu péter le loup sur la pierre de bois

Tu peux tourner ton cul au vent, tu ne peux pas le
tourner au temps

Quand le chien aboie, il y a quelqu'un

Veulent tous venir vieux, il y a rien de rare

Ce n'est pas l'homme qui gagne, c'est le temps

Se dandine comme une oie

Chaque oiseau trouve son nid beau

Il pleut toujours sur les plus mouillés

La nuit, tous les chats sont gris

Chroniques de nos curés de campagne.

Les registres paroissiaux «Baptêmes, Mariages et Sépultures» écrits par les curés recèlent de nombreuses anecdotes, commentaires, chroniques ou actes inaccoutumés.

À travers la lecture de ces transcriptions, c'est à un véritable voyage dans le Périgord du dix-huitième siècle que vous êtes conviés. L'insolite, l'émouvant, l'amusant, le terrible et bien d'autres qualificatifs encore, vont accompagner cet instructif périple. Les narrations et commentaires, tant sur les plus petits moments de la vie que les plus grands, des événements du quotidien et de l'extraordinaire, des histoires locales ou plus lointaines vont vous immiscer au cœur de la vie à cette époque. Et c'est ainsi que peu à peu et au fur et à mesure de votre lecture, vous appréhendez les moments les plus cruciaux de la vie de vos ancêtres.

Ces représentations que vous en avez vont s'animer au fil des pages. De ce besoin qu'ont eu ces curés de déposer et laisser trace, de transcrire, au-delà des simples actes de naissance, mariage ou décès, du fil de leurs plumes et au gré de leurs réflexions et annotations, de leurs mémoires se constitue ce livre ouvert sur les années mille sept cent en Périgord. *A commander directement chez l'Editeur-imprimeur BOD ou dans les grands commerces sur le net, au prix public de 18 € 50 plus frais de port. voir sur le site genea24.com onglet AMICALE, livre , les points de vente.*

